

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

الجامعة الجزائرية للدراسات والبحوث
الجامعة الجزائرية للدراسات والبحوث
الجامعة الجزائرية للدراسات والبحوث

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention Du diplôme de master II

DOMAINE : Lettres et Langues Etrangères

FILIERE : Langue française

SPECIALITE : Didactique des textes et du discours

Titre

**Etude comparative de l'enseignement/apprentissage de
l'oral dans l'école publique Halliche Hocine et l'école
privée la « Colombe Blanche » Cas des élèves /enseignants
de 3^{ème} AM de Tizi-Ouzou.**

Présenté par :
AMBER Lamia
ARAB Samira

Encadré par :
M. HALOUANE Hacene

Jury de soutenance :

Président : Mme OUMATOUK Fariza, Maitre assistant, M.A.A
Encadreur : M. HALOUANE Hacene, Maitre assistant, M.A.B
Examineur: Mme TAMOUD Nadia, Maitre assistant, M.A.A

Promotion : Novembre 2016/2017

Laboratoire de domiciliation du master:

REMERCIEMENTS

Nos vifs remerciements à Monsieur HALOUANE Hacene, pour sa patience, sa disponibilité et ses précieux conseils qui ont contribués à nous orienter, pour suivre de près notre mémoire.

Un remerciement très chaleureux à Madame HALOUANE Tanina, pour son aide, la gentillesse de son accueil et sa disponibilité.

Nous remercions les membres de jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Un remerciement particulier va à tous nos enseignants sans exception du département de français.

Ainsi que tous ceux qui ont contribués de près ou de loin pour la réalisation de ce travail.

DÉDICACE

JE DÉDIE CE MODESTE TRAVAIL À :

LA MÉMOIRE DE MES GRANDS PARENTS.

MON ONCLE, CELUI QUE J'AURAIS AIMÉ QU'IL SOIT PRÉSENT POUR
ME VOIR AUJOURD'HUI COMME JE SUIS.

MES TRÈS CHERS PARENTS POUR LEURS AMOURS ET LEURS
SOUTIENS TOUT AU LONG DE MA VIE QU'ILS TROUVENT ICI MA
PROFONDE RECONNAISSANCE.

MON FRÈRE HAKIM, SA FEMME CÉLINE ET SON PETIT-FILS THÉO.

MON FRÈRE MADJID QUI MA OFFERT LE COURAGE ET LE
SOUTIEN.

MON PETIT FRÈRE FARID QUI MA AIDER MALGRÉ SON JEUNE
ÂGE.

MA CHÈRE GRANDE SŒUR SAMIA, SON ÉPOUX SMAIL ET SON
PETIT-FILS "ADAM

TOUTES MES AMIES, NASSIMA, LYNDIA ET SABRINA.

TOUS CEUX QUI M'ONT AIDÉ DE PRÈS OU DE LOIN.

LAMIA

DÉDICACE

J'AI LE PLAISIR DE DÉDIER CE MODESTE TRAVAIL À :

MON PÈRE ET MA MÈRE

À MES FRÈRES ET MES SŒURS

TOUTE LA FAMILLE

À MON FIANCÉ RADHOUAN

À MA BELLE-FAMILLE.

À MES AMIES LYNDÀ, YASMINE ET NADIA.

À TOUS CEUX QUI M'AIMENT.

SAMIRA

Table des matières

Introduction générale	2
-----------------------------	---

Cadre théorique

Chapitre I: conceptualisation de l'enseignement/apprentissage de l'oral

Introduction.....	6
1. Définition de l'oral.....	6
2. L'enseignement /apprentissage de l'oral	7
2.1.l'enseignant a pour rôle.....	8
2.2.l'élève a pour rôle.....	9
3. la particularité de l'enseignement/apprentissage de l'oral.....	10
3.1.définition	10
3.1.1. Enseignement.....	10
3.1.2. Apprentissage.....	10
3.2. la compréhension orale.....	10
3.3. La production orale.....	11
4. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral.....	12
4.1.Définition.....	12
4.1.1. Objectif.....	13
5. L'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle primaire jusqu'au cycle universitaire.....	14
5.1.Description des quatre cycles.....	14
5.1.2. L'oral dans le cycle primaire.....	14
5.1.3. L'oral dans le cycle moyen.....	15
5.1.4. L'oral dans le cycle second.....	15
5.1.5. L'oral dans le cycle universitaire.....	15
5.2. L'évolution de l'enseignement/apprentissage de l'oral dans les quatre cycles.....	16

Chapitre II : les différentes méthodes dans l'enseignement/apprentissage de l'oral :

Introduction	18
1. Définition du mot « méthode ».....	19
2. L'oral dans la méthode directe	19
3. L'oral dans la méthode audio-orale.....	20
4. L'oral dans la méthode audio-visuel.....	20
5. L'oral dans l'approche communicative.....	21
6. L'oral dans l'approche par compétences	22
7. La pédagogie de projet	23
La part de l'oral dans les différentes méthodes d'enseignement	25

Cadre pratique

Chapitre III : méthodologie et recueils de données

Introduction.....	30
1. Description du corpus.....	30
1.1.Lieu.....	30
1.2. Ecole publique et privée.....	30
1.3. Elèves /enseignant.....	30
2. Présentation de l'enquête	30
2.1. Questionnaire	31
2.2. L'analyse des résultats (Enseignants/ élèves).....	32
Synthèse générale	55
3. La part de l'oral dans le programme de l'école publique et privée.....	58
3.1 La part réservée aux activités orales en classe de 3 ^{ème} AM	59
3.2 La part réservée au volume horaire réservé à l'oral en classe de 3 ^{ème} AM	61
Conclusion générale	63

Bibliographie

Annexes



Introduction générale

Introduction générale :

Depuis le début du vingtième siècle, l'oral a conquis une place primordiale dans l'enseignement et apprentissage des langues étrangères. L'oral vient toujours en premier lieu, car chaque langue est, d'abord, parlée avant d'être écrite, comme le cas de l'apprentissage d'une langue maternelle, cette dernière est parlée avant qu'elle ne soit écrite, comme elle peut ne jamais s'écrire.

L'être humain est né pour utiliser et acquérir le langage oral qui reste dans l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères un appui essentiel à toute appropriation.

La maîtrise de l'oral en langues étrangères est importante pour chaque individu pour son intégration sociale, professionnelle et culturelle.

L'enseignement/apprentissage de l'oral en langue étrangère et plus particulièrement en langue française revient aujourd'hui à l'avant plan, c'est-à-dire apprendre à bien parler est devenu l'affaire de tout le monde, chercheurs, enseignants et parents.

Dans ce contexte, afin de s'informer sur le processus de l'enseignement/ apprentissage de l'oral, plusieurs questions se posent :

- Quelles sont les méthodes préconisées pour l'enseignement/ apprentissage de l'oral dans l'école publique et privée ?
- Le programme appliqué dans l'école publique et privée est-il suffisant pour répondre aux besoins des élèves ?
- 9Quelles sont les difficultés de l'oral que pourraient rencontrer les enseignants/ élèves de 3^{ème} AM à l'école publique et privée ?

A ce propos, nous émettons comme hypothèses que les méthodes utilisées dans l'enseignement de l'oral sont souvent, soit la méthode communicative ou une méthode spécifique qui répond aux besoins des élèves. En outre, le programme utilisé en classe de 3^{ème} AM est insuffisant. Les difficultés de l'oral rencontrées chez les élèves de 3^{ème} AM pourraient être des difficultés de grammaire et de production orale, celles de l'enseignant pourraient être des difficultés de l'insuffisance de la présence de l'oral dans le programme et le volume horaire peu adapté dans le programme pour l'oral.

Nous avons porté notre regard sur le cycle moyen parce qu'il constitue une phase essentielle dans l'apprentissage de l'oral en français langue étrangère, cette phase importante devrait

permettre à l'élève d'apprendre les codes de communication de la langue étrangère et de s'engager dans les différentes activités orales. c'est pourquoi nous avons donné la priorité à la classe de 3^{ème} AM du cycle moyen.

Notre travail porte sur trois chapitres les deux premiers concernent la partie théorique de notre recherche et un chapitre dans la partie pratique.

D'abord, dans le premier chapitre, nous avons essayé de définir les notions de base de l'oral, l'enseignement/apprentissage de l'oral du FLE, sa particularité et ses objectifs, ainsi que l'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle primaire jusqu'au cycle universitaire.

Ensuite, dans le second chapitre, le sujet sera traité d'un point de vue théorique sur les différentes méthodes de l'enseignement de l'oral.

Enfin, dans la partie pratique, le premier chapitre porte sur la description du corpus dont nous avons présenté le lieu, l'échantillon et le questionnaire qui a été destiné aux élèves et aux enseignants de français cycle moyen de la wilaya de TIZI OUZOU dans le but de s'informer sur le processus d'enseignement/ apprentissage de l'oral et en analysant les données recueillies.

Nous verrons aussi, la part de l'oral dans les nouveaux programmes de l'école publique et privée et faire un bilan général de la situation.

partie théorique



Chapitre I :

Conceptualisation de l'enseignement/apprentissage de l'oral

Introduction

Dans ce présent chapitre nous évoquerons les concepts théoriques relatifs à l'oral, nous allons définir l'oral, l'enseignement /apprentissage de l'oral et sa particularité.

Ensuite, nous citerons les objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral des 3^{ème} AM. Enfin, nous verrons l'évolution de l'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle primaire jusqu'au cycle universitaire.

1- Définition de l'oral :

L'enseignement dans tous les domaines ne peut se contenter de l'écrit, l'oral joue aussi un rôle important dans la transmission des différents savoirs.

De nos jours, avec l'évolution des recherches en didactique, définir l'objet principal de l'oral, n'est guère facile. L'oral est plutôt éphémère, c'est-à-dire, quand les mots sortent, ils ne durent pas.

L'oral est considéré aussi comme une action où, l'enseignant peut rencontrer en classe des élèves qui maîtrisent la pratique orale, d'autres qui possèdent un vocabulaire riche que celui de ses camarades, certains d'entre eux, communiquent facilement, car l'enfant pratique l'oral quotidiennement, enfin, les élèves qui s'expriment par écrit par crainte d'être jugé en prenant la parole publiquement.

La pratique de orale prend également en considération les différentes habilités, linguistiques, cognitives et culturelles, ainsi que, l'aspect verbale et l'aspect non verbale de la communication.

Donc, nous avons pu trouver quelques définitions du mot « oral » dans différents dictionnaires.

Etymologiquement dans le dictionnaire Larousse de la langue française, l'oral est « (du lapt.os, oris ''bouche'') ». **(Larousse-Bordas, Mai 1999, p.1119)**

Dans le même dictionnaire, l'oral est défini comme « *de la bouche, qui concerne la bouche en tant qu'organe ; fait de vive voix ; transmis par la voix (par opp. à écrit)* » **(Larousse-Bordas, Mai 1999, p.1119)**

l'oral est désigné dans le dictionnaire Larousse Sélection, comme « *qui appartient à la bouche : cavité orale. Transmis de bouche en bouche : tradition orale. Fait de vive voix : disposition orale.* » (Larousse Sélection, 1969, p. 643)

Selon le dictionnaire Hachette, l'oral est défini comme « *relatif à la bouche, transmis par la voix* » (Mini Hachette, 2010, p.516)

Nous pouvons constater que toutes les définitions du mot « oral » recueillies dans les différents dictionnaires sont presque toutes similaires.

2- L'enseignement/ apprentissage de l'oral :

L'enseignement/apprentissage de l'oral prend une place de plus en plus importante dans la scolarisation de l'élève. Sa valeur s'inscrit sur tous les plans, scolaire, social, professionnel.

Les sciences de l'éducation actuelle s'efforcent d'étudier le processus enseignement/apprentissage, c'est-à-dire, mettre en relation dans une situation d'éducation, l'activité de l'enseignant et la réaction des apprenants.

La plupart des recherches en éducation ont analysées, tantôt, l'acte de l'enseignement, tantôt l'acte d'apprentissage, alors qu'ils ont une finalité commune.

Selon **M. Altet**, l'enseignement est « *un processus interactif, interpersonnel et intentionnel qui utilise les interactions verbales pour atteindre un objectif d'apprentissage* » (Altet, 1991, p.125)

Nous pouvons dire qu'il n'existe pas d'enseignement sans apprentissage et apprentissage sans enseignement, les deux interagissent ensemble.

Marguerit Altet, définit aussi le processus enseignement-apprentissage comme un système finalisé par un projet pédagogique des objectifs que l'enseignant essaye de réaliser avec les élèves, par une série d'adaptation successive en classe.

Cela veut dire que, l'enseignant a pour but de mettre en place un programme destiné aux élèves, en déterminant les objectifs à atteindre par des applications qu'ils lui permettront de s'assimiler.

L'enseignement de l'oral se résume d'après **Joaquim Dolz**, comme tel « *pour développer la maîtrise de l'oral, la communication seule- spontanée, sans finalité d'apprentissage- ne suffit pas* ».

Effectivement, une pratique quotidienne spontanée de l'élève ne suffit pas pour maîtriser l'oral. Donc, afin que, les élèves puissent développer les compétences déjà existantes, ils leur faut un apprentissage où l'enseignant transforme la pratique quotidienne de l'oral tout en prenant compte de toutes les circonstances qui peuvent freiner ou améliorer l'élève lors d'une situation de communication en classe.

Selon Christian Dumais, Pour enseigner l'oral d'une manière efficace, il est souhaitable de :

- Varier l'utilisation des activités qui motivent l'élève ;
- Il ne faut pas prendre en compte, seulement, l'évaluation ;
- Introduire des pratiques constantes de communication orales ;
- Former des exercices communicatifs et d'audition ;
- Inciter les parents d'élèves à donner plus d'intérêt à l'apprentissage de l'oral.

Nous pouvons constater que, dans l'enseignement /apprentissage de l'oral, l'enseignant ne doit pas se contenter seulement du programme scolaire pour développer les compétences langagières de l'apprenant, mais cecinécessite également de proposer et de diversifier des activités communicatives où l'apprenant peut se retrouver capable de s'exprimer facilement, donc, l'enseignant doit être créatif et éviter de tomber dans la monotonie.

Dans l'enseignement/apprentissage de l'oral, la relation enseignant/élève joue un rôle important dans la construction du savoir, l'un transmet et l'autre reçoit. De ce fait, en classe de français langue étrangère, particulièrement en séance de l'orale :

2.1. L'enseignant a pour rôle :

- Contribuer au développement des connaissances de l'élève dans le but d'une acquisition efficace des compétences langagières ;
- Encourager les élèves à y participer, en séance d'activités orales ;
- Varier les activités de prise de parole en classe, afin de permettre aux élèves de vaincre leurs crainte à prendre la parole ;
- Planifier des moyens et stratégies qui répondent aux besoins de chaque élève ;
- Suivre une méthode qui convient au niveau des élèves;

- Concevoir des séances spécialement pour des exposés, des projets personnalisés par l'élève;
- Apprendre à l'élève comment se comporter et quel attitude avoir à un public précis, en s'exprimant oralement ;
- Prendre note de l'évolution des compétences des élèves, afin de voir leurs progressions ;
- Atteindre les objectifs du programme souhaités.

2.2. L'élève a pour rôle :

- La prise en charge de son apprentissage ;
- Essayer d'acquérir des compétences orales nécessaires, pour les pratiquer au quotidien ;
- Travailler sur le développement de leurs compétences langagières ;
- Apprendre à être responsable dans leurs apprentissage et à bien mener les activités proposés en classe ou à la maison ;
- Répondre aux objectifs que l'enseignant a pour but d'atteindre à la fin de l'année.

Nous pouvons déduire que, l'enseignant/élève constitue une paire indissociable qui peut contribuer au développement performant des objectifs d'enseignement de l'un, les attentes d'apprentissages de l'autre.

Cependant, l'enseignement/apprentissage de l'oral dans le cycle moyen a connu une évolution importante tout au long de ces dernières années, par l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement, de nouveaux dispositifs d'apprentissage et par l'intégration de différentes activités consacrées à l'oral dans le programme scolaire afin d'enrichir le savoir de l'apprenant.

En somme, le système éducatif algérien devrait prendre en charge la valorisation et l'amélioration de l'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle moyen, en mettant en place le matériel nécessaire aidant l'enseignant à transmettre le savoir, un programme qui met en valeur les activités orales qui favoriseront l'acquisition des connaissances chez l'apprenant.

3. La particularité de l'enseignement/apprentissage de l'oral :

3.1. Définitions :

Enseignement: désigne l' « action, manière d'enseigner, de transmettre des connaissances ; chacune des branches de l'organisation scolaire et universitaire : Enseignement primaire, secondaire, supérieur. Ce qui est enseigné, leçon donnée par les faits, par l'expérience. »

(Larousse-Bordas, Mai 1999, p. 548)

Apprentissage_: veut dire le « fait d'apprendre un métier : mettre en apprentissage. En psychologie : méthode permettant d'établir des connexions entre certains stimuli et certaines réponses, dont le résultat est d'augmenter l'adaptation de l'être vivant à son milieu. »(Larousse Sélection, 1969, p. 50)

Le processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère évoque non seulement l'importance de l'écrit chez l'élève, mais aussi la nécessité de la notion orale.

Dans le domaine de l'enseignement en général et en classe de FLE en particulier, les connaissances sont transmises, d'abord, par le canal oral, c'est-à-dire, l'enseignant lors d'une séance de compréhension ou de production orales, utilise la voix, la parole, afin d'expliquer les consignes du cours avant d'arriver à la phase de l'écrit.

En classe de 3^{ème} AM de FLE, la particularité de l'enseignement/apprentissage de l'oral se manifeste spécifiquement dans les activités de compréhension et de production consacrées à l'oral.

3.2. A / Compréhension orale :

D'après de dictionnaire Larousse, le terme “compréhension “ est défini comme « lat. comprehension de comprendre ” saisir” ; aptitude à comprendre ; intelligence : rapidité de compréhension. » (Larousse-Bordas, Mai 1999, P. 349)

En didactique des langues, le mot *compréhension* est « l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou lit (compréhension écrite) » (J-P.Cuq, 1999, p. 49)

La compréhension orale est considérée comme le noyau de toute communication, l'élève ne peut pas produire des énoncés sans avoir déjà compris le message émis.

C'est pourquoi, la phase de la compréhension précède celle de la production.

Dans l'activité de compréhension orale, l'enseignant joue comme rôle de guide, en donnant des instructions nécessaires à suivre, de manière à rendre la compréhension de l'élève facile.

Avant de pouvoir produire, l'élève doit écouter, donc, l'enseignant doit suivre une démarche d'enseignement qui reposera sur de différentes écoutes.

Nous citons les diverses écoutes que l'enseignant adopte en séance de compréhension orale :

1. La pré-écoute

l'enseignant prépare ses élèves pour leurs transmettre le contenu du cours. Avant l'écoute du document, l'enseignant pose des questions d'ordre général qui ont un lien avec le sujet du document qu'ils vont entendre. C'est une étape de vérification du lexique pour savoir si les élèves ont déjà des connaissances sur le sujet traité. Enfin, poser des hypothèses.

2. L'écoute :

dans cette étape, l'enseignant lit ou expose le document, l'élève découvre le document et essaye d'émettre la signification globale du contenu et ceci en se basant sur ses connaissances linguistiques et non linguistiques. Ensuite, l'élève analyse les hypothèses de la pré-écoute.

3. La poste écoute :

c'est l'étape de transition entre la compréhension orale et la production orale. Dans cette phase les élèves peuvent communiquer entre eux, en partageant leurs opinions, émotions. Enfin, si les réponses des élèves révèlent que les élèves n'ont pas compris le contenu, l'enseignant doit répéter l'exercice.

En somme, comprendre c'est la reconnaissance d'un texte oral par le biais de l'écoute.

3.3.B / La production orale :

Selon le dictionnaire Larousse, le mot "production", signifie « *action de produire, de faire exister ; fait de se produire, de se former* » (Larousse-Bordas, Mai 1999, p. 1270)

En classe de FLE, la langue est considérée comme moteur et moyen d'apprentissage où l'élève peut prendre la parole en toute liberté, c'est pourquoi, offrir un environnement de sécurité et de confiance peut que stimuler et enrichir la communication de l'élève.

Afin de motiver l'élève et faciliter sa pratique de l'orale en classe, l'enseignant peut proposer des activités d'exposés sur des sujets scientifiques, voire des pièces théâtrales littéraires, improviser des jeux qui peuvent développer ses capacités communicatives, etc.

Donc, pour la compréhension orale, nous parlons d'écoute mais pour la production, nous parlons d'activités.

Nous évoquons les différentes activités que l'enseignant utilise en séance de production orale :

- 1. La pré-activité :** c'est l'étape où nous retrouvons la consigne de l'enseignant, à partir de laquelle, il parviendra à expliquer ses attentes envers ses élèves et les tâches que les élèves sont appelés à réaliser.
- 2. L'activité :** elle est considérée comme l'étape la plus importante en production orale. c'est une étape qui se compose de deux phases : phase de préparation : l'élève se prépare à produire tout en répondant à des questions que l'enseignant lui pose avant t'entamer sa production. La phase de production : l'élève produit, s'exerce, en mettant l'accent sur l'articulation, enfin, les élèves prennent la parole à tour de rôle.
- 3. La post-activité :** il s'agit de l'étape où l'élève intervient pour proposer son opinion par apport à ce que d'autres élèves ont commentés. L'enseignant fait participer la totalité des élèves afin de créer une situation de partage d'idées et de les encourager à produire avec leurs propre vocabulaire.

La place de l'oral dans le programme scolaire du cycle moyen en classe de 3^{ème} AM a la particularité d'avoir la même importance que celle donnée à l'écrit.

Cependant, la particularité de l'enseignement/apprentissage de l'oral, met en place toutes les démarches et activités qui peuvent favoriser le développement des compétences langagières de l'élève.

4. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral :

4.1. Définition du mot « objectif » :

On appelle **objectif** ce à quoi on tente de parvenir le résultat qu'on se propose d'obtenir par des moyens appropriés. En didactique des langues étrangères, **l'objectif** est le résultat idéal de l'enseignement et de l'apprentissage. (**Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde de J-P. Cuq, p.180**)

4.2. Les objectifs de l'enseignement/apprentissage de l'oral :

Tout enseignement vise des objectifs à atteindre et cela dans toutes les matières scolaires, en ce qui concerne particulièrement l'enseignement du français langue étrangère, ces objectifs différents d'un palier à un autre, d'une classe à une autre et d'un élève à un autre.

L'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle moyen plus précisément la classe de 3^{ème} AM a pour objectif principal la transmission et le développement des connaissances et l'acquisition de ces dernières par l'apprenant.

En classe de 3^{ème} AM de français langue étrangère, durant l'activité de l'orale, l'enseignant se fixe des objectifs à atteindre à la fin de chaque séance, ce qu'on appelle les niveaux de compétence, parmi ces objectifs, nous citons :

- Développer le sens de l'écoute chez l'élève, ainsi que son sens d'observation.
- Comprendre et construire du sens à partir d'un message écouté.
- Retrouver la structure du texte écouté.
- Connaître les actes de parole.
- Maîtriser le système phonologique et prosodique.
- Enrichir le lexique et les structures syntaxiques pour utiliser la langue orale dans un rapport au monde environnant (approche communicative actionnelle).

Egalement, à la fin de chaque projet, il y a un objectif terminal à atteindre :

1. *Projet I* : L'élève sera capable de rédiger des faits divers.
2. *Projet II* : L'élève sera capable de produire des récits de vie de personnage connus.
3. *Projet III* : L'élève sera capable de réaliser des récits historiques.

A la fin des trois projets, l'enseignant doit arriver à un objectif global où l'élève sera capable de narrer, construire des textes narratifs.

Nous pouvons constater que, parmi les objectifs proposés dans le programme du cycle moyen en classe de 3^{ème} AM de français langue étrangère, l'élève peut acquérir et exploiter ses connaissances et ses aptitudes dû à des situations problèmes aussi bien pédagogiques que quotidiennes.

Ainsi, les différentes activités orales dans chaque projet peuvent servir de chemin pour que l'enseignant parvienne à accomplir son objectif principal de manière à répondre aux besoins et aux compétences des élèves.

5- l'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle primaire jusqu'au cycle universitaire

5.1.Description des quatre cycles :

La langue française a été instaurée pour la première fois en Algérie par les colonisateurs français, elle est considérée comme un héritage culturel.

De nos jours, les citoyens algériens utilisent la langue française dans presque tous les secteurs, institutionnels, professionnels, culturels, etc.

L'omniprésence de la langue française dans le quotidien de l'élève algérien facilite son apprentissage et son acquisition. Comme le souligne *Benrabah Mohamed*, « *la langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective* » (Benrabah, 1999, p. 9)

La langue française est la deuxième langue après l'arabe que les écoles algériennes enseignent aux élèves du cycle primaire jusqu'au cycle universitaire.

A. L'oral dans le cycle primaire :

L'apprentissage de la langue française commence dès la 3 AP et cible les élèves dont l'âge est entre 8 et 9 ans. Il s'avère que, apprendre une langue étrangère à un âge précoce est plus avantageux pour l'enfant, car ses capacités cognitives peuvent développer avec facilité son imagination, sa curiosité et sa motivation dans la construction de son savoir.

Le but de l'enseignant du cycle primaire est de développer chez l'élève les compétences à l'oral comme à l'écrit.

L'enseignement/apprentissage de l'oral dans le cycle primaire a pour objectif d' : apprendre à l'élève à prendre la parole avant de lui apprendre la lecture et l'écriture, utiliser des techniques selon les capacités communicatives de l'élève, appliquer une méthode pédagogique qui nécessite la motivation et le développement des compétences langagières de l'élève.

C'est pourquoi, l'enseignement/apprentissage de l'oral dans le cycle primaire vise le développement et l'acquisition des compétences langagières, afin de le préparer au cycle second.

B. L'oral dans le cycle moyen :

Le cycle primaire permet de passer d'un profil dont l'objectif était d'établir des compétences communicatives, à un profil où, l'objectif est de consolider les compétences déjà acquises par des activités orales diversifiées.

L'apprentissage de la langue française au collège aide à développer chez l'élève autant à l'oral qu'à l'écrit, sa façon de s'exprimer et de construire peu à peu son savoir.

L'enseignement/apprentissage de l'oral dans le cycle moyen a pour but : apprendre à l'élève l'écoute et la prise de parole d'une façon autonome, pouvoir s'exprimer à partir d'un support écrit ou visuel, l'élève peut donner un avis personnel et sera capable d'expliquer un fait d'une autre façon.

Donc, nous pouvons dire, l'élève dans le cycle moyen est considéré comme acteur de son apprentissage et devient autonome. L'enseignant sert de guide.

C. L'oral dans le cycle second :

Le cycle second constitue la phase d'évolution des compétences de l'élève, il est actif et autonome pour construire son apprentissage.

L'objectif de l'enseignement du français au lycée privilégie l'intégration des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être par le biais de l'approche par compétences. L'enseignant développe la façon de concevoir le savoir de l'élève, stimule l'envie d'apprendre de nouvelles connaissances et rend l'élève capable de produire librement à l'oral comme à l'écrit.

L'enseignement/apprentissage de l'oral dans le cycle second permet à l'enseignant de guider l'élève à construire et à stimuler ses compétences langagières, l'élève se place comme un être actif et responsable dans son apprentissage.

D. L'oral dans le cycle universitaire :

L'enseignement/apprentissage de la langue française varie d'une université à une autre, il y a des universités où, tous les modules sont enseignés en français et d'autres où, ils introduisent uniquement comme module de langue française particulièrement dans les filières techniques.

La pratique orale du français langue étrangère a une place importante dans les universités, que ce soit dans les domaines techniques ou littéraires.

L'utilisation de la langue française pour communiquer entre les étudiants des universités algériennes se fait avec facilité puisque, l'administration est en français, la plupart des

enseignants communiquent avec leurs étudiants en français, la paperasse universitaire est écrite en français, etc.

Donc, la langue française prend une place considérable dans le quotidien de l'étudiant algérien.

5.2. L'évolution de l'enseignement/apprentissage de l'oral dans les quatre cycles :

De nos jours, la langue française occupe une place importante dans le système éducatif algérien, chaque programme de chaque cycle se fixe des objectifs d'enseignement précis dans le but de rendre l'élève ou étudiant capable de rédiger, de communiquer et de lire.

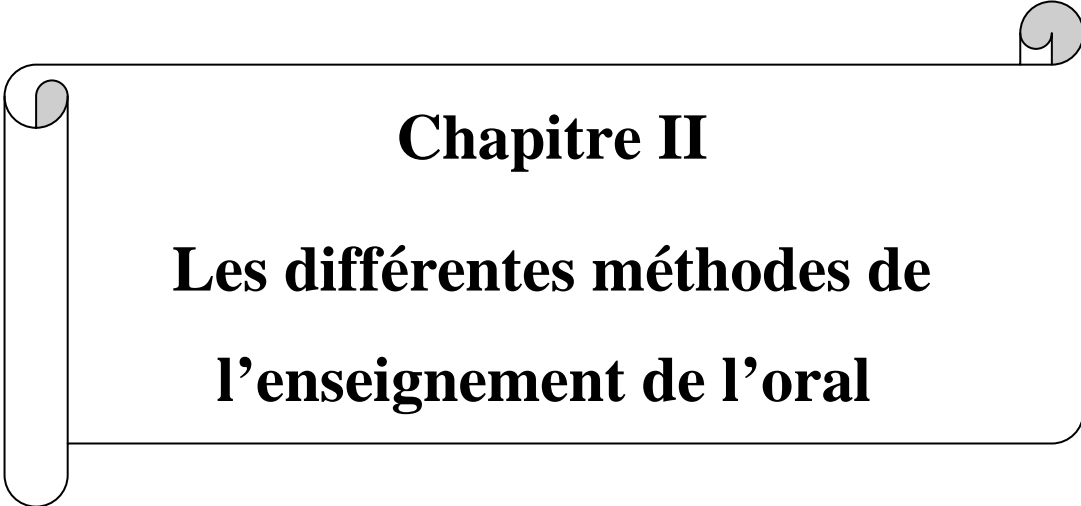
La mise en place de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux programmes favorisent l'enseignement/apprentissage de la langue française en générale et l'oral en particulier.

Enseigner et apprendre l'oral dans les différents cycles n'est nullement facile, mais les concepteurs de recherches d'enseignement travaillent sur le développement des moyens d'apprentissages tout en plaçant l'élève et l'étudiant dans une situation d'apprentissage favorable.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons évoqué quelques aspects de l'enseignement/apprentissage de l'oral en général et du cycle moyen en particulier.

Ce chapitre a pour but de montrer l'importance de la pratique orale dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en classe de 3^{ème} AM

A decorative graphic of a scroll with a black outline and a light gray shadow, containing the chapter title. The scroll is oriented horizontally and has a slight curve at the top and bottom edges.

Chapitre II

Les différentes méthodes de l'enseignement de l'oral

Introduction

L'enseignement du français langue étrangère a connu une évolution marquante tout au long de ces dernières années, par le développement des différentes méthodes d'enseignement.

L'enseignement des langues étrangères a débuté avec la méthode traditionnelle dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Il s'agit d'une méthode qui a duré plusieurs siècles et qui a contribué au développement de la pensée méthodologique.

La méthodologie traditionnelle privilégiait la traduction des textes littéraires en langue étrangère ainsi la lecture, ce qui mettait l'oral au second plan.

Dès l'année 1950, l'enseignement de la langue étrangère favorise la communication qui est considérée comme un outil efficace lors d'un échange avec des personnes parlant une autre langue.

En effet, le XIX^{ème} siècle a donné naissance à différentes méthodes qui se sont suivies afin de répondre aux nouveaux besoins de l'enseignant/élève.

Dans ce deuxième chapitre, nous avons choisi de proposer la part de l'oral dans la méthode directe ainsi que dans les méthodes audio-orale et audio-visuelle, approche communicative, l'approche par compétence et enfin, la pédagogie de projet.

2.1. Définition du mot « méthode » :

Une méthode au sens étymologique, selon le dictionnaire Larousse « du latin 'methodus', manière de dire, de faire, d'enseigner une chose, suivant certain principes et avec un certain ordre. » (**Petit Larousse Illustré, 1980, p. 632**)

Dans l'enseignement, la méthode serait, selon *J-P Cuq* « une unité minimale de cohérence concernant les manières de faire en didactique des langues » (**J-P Cuq, 1990, p.167**)

La méthode est la manière ou la façon de procéder pour instruire les enfants dans les meilleures conditions et les plus efficaces.

Donc, une méthode est définie comme outil qui favorise l'apprentissage. Une méthode est choisie en fonction du lieu, du problème et du public, c'est, alors, à l'enseignant de choisir la méthode.

2.2. L'oral dans la méthode directe

La méthode directe est née vers les années 1900 en opposition avec la méthodologie traditionnelle.

C'est une méthode qui est utilisée en Allemagne et en France vers la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. La méthode directe est considérée selon *P. Martinez* comme une méthode qui « donne la priorité à l'oral, avec une écoute des énoncés sans l'aide de l'écrit, et une grande attention à une bonne prononciation. » (**Martinez, 1996, p.54, 55**)

C'est une méthode qui repose sur la pratique orale de la langue étrangère et met de côté l'usage de la langue maternelle, tout en s'appuyant sur la maîtrise de la langue comme un outil de communication. Ainsi, la méthode directe met en second plan l'écrit.

Les fondements qui caractérisent la méthode directe sont :

- ❖ L'enseignement de la langue seconde se fait uniquement en L2 sans recourir à la langue source L1 de l'apprenant. L'explication se fait à travers d'images et d'outils sans solliciter la traduction en langue source. Le but de la méthode directe est d'emmené l'apprenant à penser directement en langue seconde.

- ❖ L'enseignement dans la méthode directe se fait qu'avec le canal oral tout en accordant la priorité à l'articulation, sans recourir à l'écrit.
- ❖ L'enseignement des règles de grammaire se fait par le biais du raisonnement et d'observation, avant de concevoir l'application des règles pour pouvoir les utiliser, enfin dans une conversation.

2.3.L'oral dans la méthode audio-orale

C'est qu'à partir de la seconde guerre mondiale que la méthode audio-orale a vu le jour, en tant que méthode de l'armée. C'est seulement au milieu des années 50 que cette méthode commence à évoluer dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

La méthode audio-orale prend son origine selon *Pierre Martinez*, « dans diverse travaux de linguistiques appliquée visant à donner les bases plus scientifiques à un enseignement des langues centrés sur l'oral » (*Martinez, 1996, P.58*)

Elle accorde la priorité à l'oral pour apprendre de nouvelles langues, elle sollicite la répétition et l'imitation. C'est une méthode qui s'est inspirée du courant linguistique du distributionnalisme qui envisage la langue sur deux axes : paradigmatic et syntagmatic. Comme c'est évoqué par *J-P. Cuq* « les méthodes audio-orales, inspirés du distributionnalisme, accordaient à l'oral une place prédominante » (*J-P. Cuq, 1999, p.183*)

Elle s'est inspirée également de la psychologie plus précisément du behaviorisme où l'apprentissage d'une langue étrangère se fait à travers la répétition (-stimulus/réponse-).

La méthode audio-orale avait comme but de réussir à communiquer en langue étrangère en accordant la priorité à l'oral. « Cette méthode donne la primauté à l'apprentissage de l'oral et relèguent celui de l'écrit loin dans l'apprentissage » (*Dictionnaire Ophrys, 2002, p.121*).

2.4.L'oral dans la méthode audio-visuelle "SGAV"

La méthode audio-visuelle est une méthode européenne parue dans les années soixante, elle consiste à regarder, entendre et répéter. Elle est parue pour lutter contre l'anglais Américain, pour redonner sa place au français fondamental sous forme de liste de mots, 1^{er} degré (à 1475 mots), 2^{ème} degré (à 1609). (*Cuq et Gruca, 2002, p.240*)

Chapitre II : les différentes méthodes de l'enseignement de l'oral

Ce sont les mots les plus utilisés, l'élève doit les apprendre pour apprendre la langue française, mais pas intégralement, il y a l'emploi conjoint de l'image et du son en donnant la primauté à l'oral plutôt qu'à l'écrit –exercices structuraux-.

Selon *Jean pierre Cuq*, la méthodologie audio-visuelle est fondamentalement électrique puisque l'on retrouve ces deux noyaux durs dans l'unité didactique : le noyau dur de la méthodologie audio-orale dans la dramatisation des dialogues de base et les exercices structuraux, et le noyau dur de la méthodologie directe dans les activités de passage des dialogues. (Cuq, 1990, p.165)

Les fondements de la méthode audio-visuelle selon Martínez sont :

- une théorie linguistique explicitement structurale ;
- une primauté résolue de l'oral (comme le montre le français fondamental) ;
- une forte intégration des moyens audiovisuels ;
- une théorie de l'apprentissage fondée sur une « structuration mobile des stimuli optimaux » (où certains comprendront exercices béhavioristes); » (Martínez, 1996, p : 63)

Malgré la réussite de cette méthode, elle a été critiquée sur le fait de réduire la langue française en une liste nomenclature de mots. Cependant, l'enseignant est technicien manipulateur (manipuler les images et le magnétophone, appareil).

Puis, il y'a eu l'apparition de l'approche communicative qui va accorder un nouvel élan pour la didactique des langues.

2.5.L'oral dans l'approche communicative

L'approche communicative est une des principales méthodologies de la didactique des langues. Elle est précédée dans le temps par la méthode traditionnelle et directe, et la méthode audio-visuelle. C'est une approche qui s'est développée en France à partir des années 1970 en réaction contre la méthode audio-orale et la méthode audio-visuelle.

Ce n'est qu'avec cette approche que l'élève apprend à communiquer et à définir les situations de l'emploi de tel ou tel mot.

L'enseignant, dans l'approche communicative, donne la liberté à l'élève de s'exprimer sans être dans l'obligation d'apprendre par cœur ce que l'enseignant transmet.

Comme l'explique *Martinez*, « *l'approche communicative peut être envisagée comme un système voué à intégrer des dispositifs diversifiés et ceux-ci ont pour finalité d'impliquer l'apprenant dans une communication orientée* » (**P. Martinez, 1996, p.80**)

D'après Jean Pierre Cuq, l'approche communicative est « la désignation approche communicative s'applique au dispositif de choix méthodologiques visant à développer chez l'apprenant la compétence à communiquer. » (**J.P. Cuq, 1990, p. 24**)

Les objectifs de l'enseignement des langues étrangères ont été changés en prenant compte la communication comme finalité majeur de tout apprentissage.

2.6.L'oral dans l'approche par compétences

Selon *Xavier Roegiers*, « Une compétence est la possibilité, pour l'individu de mobiliser un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une situation-problème qui appartient à une famille de situation ».

Une compétence pour *Michel Cardinal*, est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser. Une compétence permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail qui se fondent sur un ensemble organisé de "savoirs", "savoir-être" et "savoir-faire".

L'approche par compétences est considérée comme une nouvelle méthode dans l'enseignement du FLE qui s'inscrit dans la nouvelle réforme du système scolaire algérien.

Elle est centrée sur une motivation créée par l'enseignant en mettant l'élève dans une situation-problème, « *L'essentiel n'est pas uniquement de donner des connaissances, mais aussi, et surtout, d'utiliser les capacités dans des situations quotidiennes qui s'appliquent à sa vie et l'aident à apprendre par lui-même.* » (**La Refonte de la pédagogie en Algérie, 2005, p. 47**)

Le système éducatif scolaire Algérien est passé par des approches où l'élève était habitué à apprendre par cœur seulement pour reproduire au complet le jour de l'examen sans utiliser à nouveau son apprentissage dans sa vie quotidienne. Comme l'explique *Xavier Roegiers* :

- *Ces élèves peuvent déchiffrer un texte, mais sont incapables d'en saisir le sens pour pouvoir agir en conséquence ;*

- *Ils ont appris la grammaire, conjugaison, mais sont incapable de Produire un petit texte de manière correcte dans une situation Concrète de la vie ;*
- *Ils peuvent effectuer une addition et une soustraction, mais quand ils sont confrontés à un problème de la vie de tous les jours, ils ne savent pas s'il faut poser une addition ou une soustraction, etc.*
- *C'est un gros problème pour la société, puisqu'elle aura consacré un effort financier important pour l'éducation de tous ces élèves, dont un grand nombre d'entre eux quittent l'école sans pouvoir utiliser ce qu'ils y ont appris » (Xavier Roegiers, 2006, p.14-15).*

Nous pouvons dire que, l'approche par compétence donne une nouvelle vision pour l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, l'élève devient autonome et doit se servir de son apprentissage au quotidien.

Donc elle vise à donner du sens au savoir de l'élève c'est-à-dire acquérir un savoir-faire où l'élève réagit immédiatement.

2.7.La pédagogie de projet

Historiquement, la pédagogie de projet remonte au philosophe *John Dewey* mais l'idée (projet based learning) a vraiment été précisé par *William Heard Kilpatrick* en 1918 dans un article "The project méthode".

La pédagogie de projet est une pratique active qui fait passer des apprentissages à travers la réalisation d'une production concrète. Le projet peut être individuel (exposé, maquette) ou collectif (organisation d'une fête, voyage, spectacle). C'est une action qui permet à un collectif d'élèves de réaliser une activité concrète sociable en intégrant des savoirs nouveaux.

La pédagogie de projet se subdivise en trois étapes essentielles qui sont : le choix, la production et le bilan. C'est-à-dire, le projet doit être définis dans ses buts et ses objectifs pour les enseignants tenants de l'éducation nouvelle, cette étape de choix fait partie intégrante de projet, donc, choisir le thème, vérifier la faisabilité, rechercher un accord dans le cadre d'un projet collectif.

La pédagogie de projet suppose que l'enseignant développe des compétences différentes de la pédagogie traditionnelle. La pédagogie de projet suppose, en effet, que l'enseignant sache, repérer les connaissances (savoirs et savoir-faire) impliquées dans un projet, mesurer la faisabilité d'un projet, impliquer les élèves en intégrant la participation

Chapitre II : les différentes méthodes de l'enseignement de l'oral

de tous les élèves. L'enseignant analyse et met en évidence les savoirs, savoir-faire et savoir être acquis, il change de regard afin d'acquérir un regard qui privilégie des aspects "positifs" des acquis qui rejette la sélection par l'échec et met l'élève en situation de réussir. Il faut solliciter les élèves à travailler en équipe.

« La pédagogie de projet s'intéresse à l'enfant tout entier et à toutes ses dimensions : elle s'intéresse à ses sentiments, à ses goûts, à ses attitudes à son originalité, à sa créativité. Elle considère chaque enfant comme une personne originale avec ses aspirations et ses capacités, mais aussi comme un être social avec des droits et des privilèges avec des devoirs et des responsabilités » (Angers et Bouchard, 1984.)

La pédagogie de projet permet, donc, à l'élève de reconnaître ses besoins, ses intérêts qui lui permettront d'atteindre une satisfaction personnelle. L'enseignement, de son côté, propose des moyens pour répondre aux différents besoins de chaque élève.

Conclusion

Toutes ces notions historiques de méthodes et approches semblent faire de l'oral une compétence indispensable dans tout enseignement des langues.

Les objectifs de l'enseignement des langues étrangères ont été changés en prenant compte la communication comme finalité majeur de tout apprentissage.

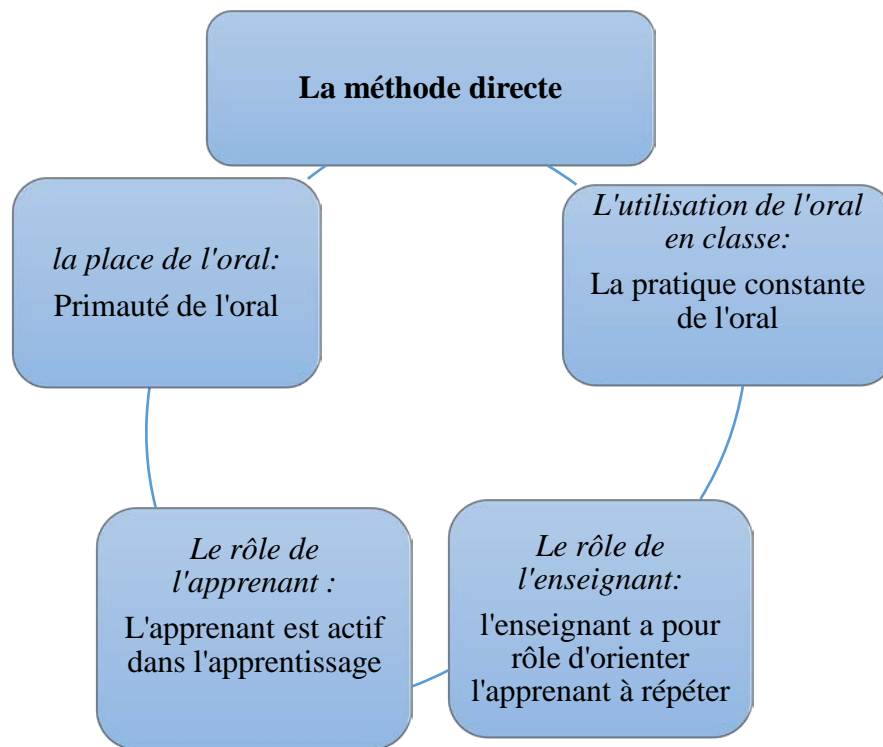
Dans son ouvrage, **BENAMAR Rabéa**, indique que *«...pour faciliter la communication le rôle de l'enseignant est de maintenir un bon équilibre relationnel, en diminuant la distance que les interactants établissent dans leurs relations. Autrement dit, la relation doit tendre vers la collaboration, vers l'entraide, qui va se traduire dans la pratique par des répétitions, des questions des reformulations, des achèvements interactif, etc.»*

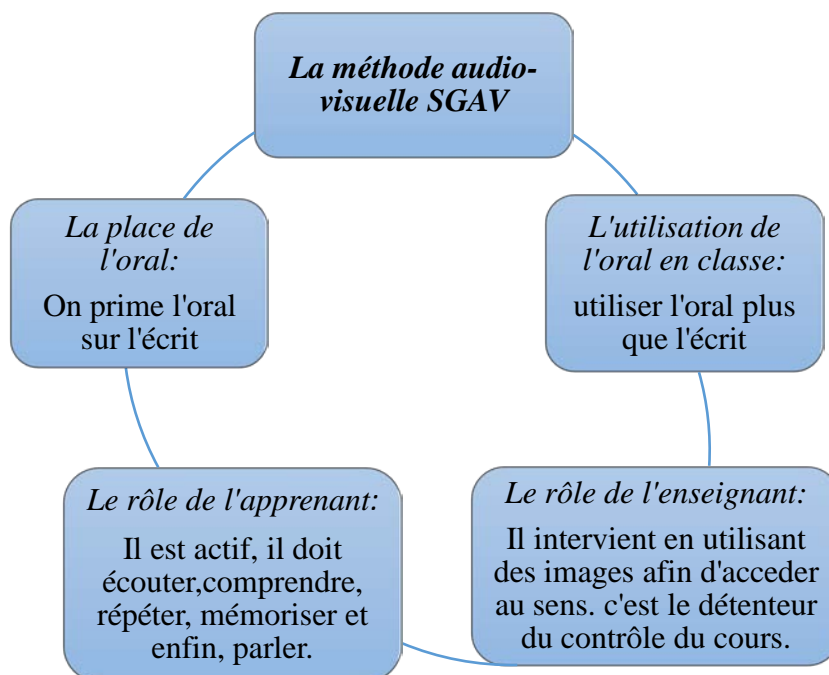
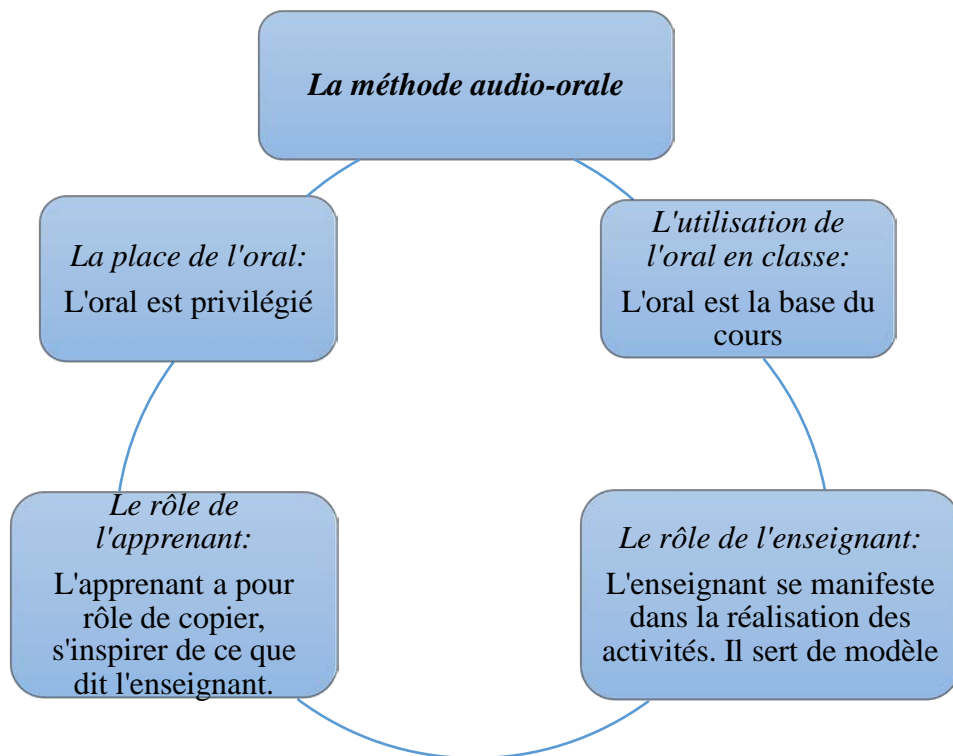
En d'autres termes, dans l'enseignement des langues étrangères, l'enseignant doit augmenter son rôle pour, non seulement, faire acquérir le programme officiel scolaire, mais aussi multiplier les façons de pratiquer, d'apprendre chez l'élève afin de subvenir à ses besoins.

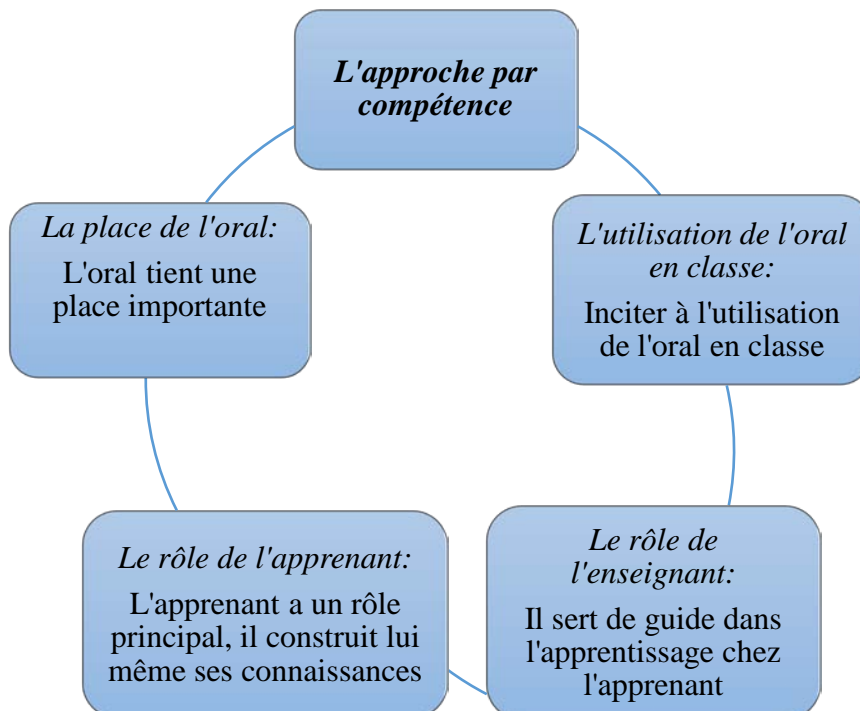
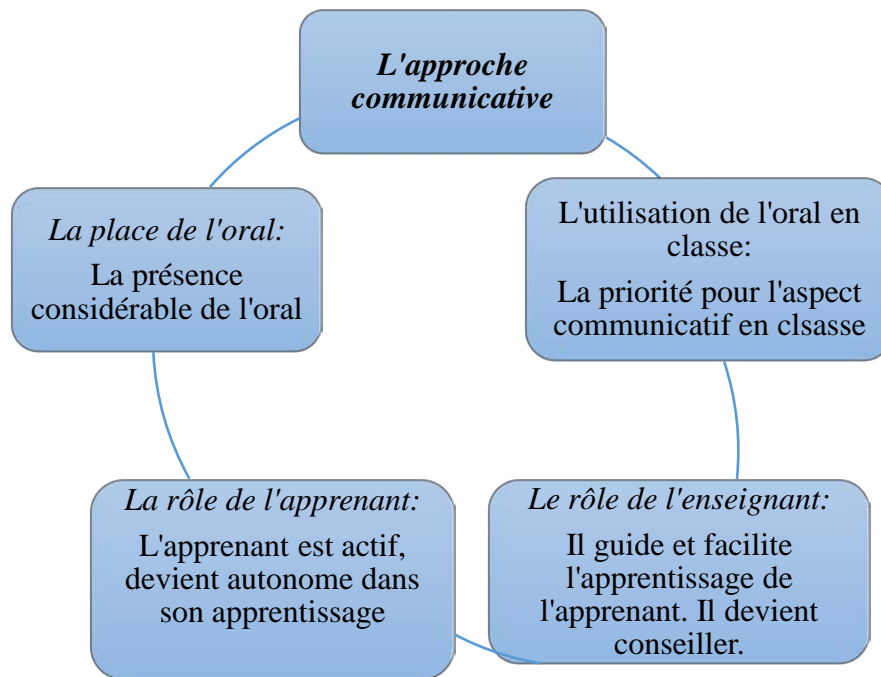
La part de l'oral dans les différentes méthodes d'enseignement

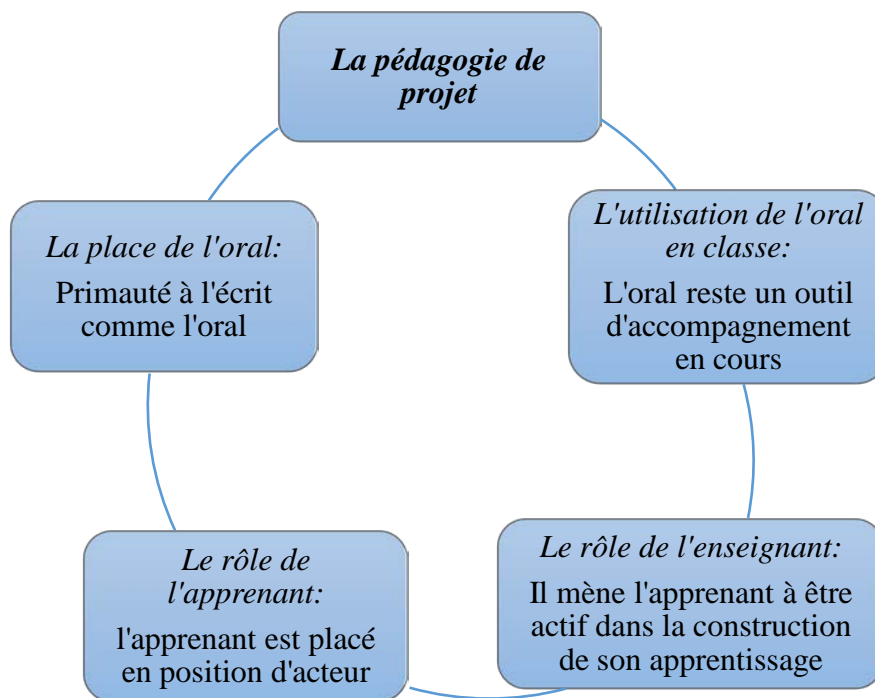
Introduction

L'enseignement des langues étrangères a été influencé par différentes méthodes où chaque méthode d'enseignement avait des fondements et des objectifs différents. Donc, ces méthodes ne cessent d'évoluer à travers le temps, pour donner à l'enseignement du français langue étrangère une place importante. Ces schémas montrent la part de l'oral dans les différentes méthodes d'enseignement.









Conclusion

Nous constatons que chaque méthode est utilisée selon ses fondements et ses principes. Anciennes ou nouvelles, ces méthodes ont pu marquer l'enseignement des langues étrangères au cours de ces dernières années. Selon Martinez « *la langue orale a occupé une place importante dans les méthodologies modernes et constitué souvent le point de départ de l'apprentissage* » (P.Martinez, 1996, p.94)

Nous pouvons dire que, la place de l'oral est privilégiée dans presque toutes les méthodes d'enseignement des langues.

Cadre pratique

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons présenter les résultats de notre enquête faite à l'école publique et **Halliche Hocine (ex base 7)** et l'école privée « **La COLOMBE BLANCHE** » avec les élèves et enseignants de 3^{ème} AM.

Nous allons expliquer l'outil de recherche que nous avons employé, les résultats que nous avons obtenus et leurs interprétations tout en se basant sur la méthode quantitative concernant le questionnaire destiné aux élèves, ainsi que le questionnaire destiné aux enseignants avec la méthode qualitative. Et ceci afin d'analyser l'enseignement/apprentissage de l'oral en classe de 3^{ème} AM et la méthode utilisée.

A/Description du lieu :

Le questionnaire a été effectué au sein de deux écoles, l'école publique Halliche Hocine (ex base 7) et l'école privée «La COLOMBE BLANCHE » qui se trouvent à Tizi Ouzou.

Le choix de ces deux écoles a été fait en fonction de l'accord des directrices des établissements qui nous ont accueillis.

L'école publique compte cinq classes de 3^{ème} AM et cinq enseignantes de français. L'école privée compte une seule classe de 3^{ème} AM et une enseignante.

Notre enquête a été effectuée de fin avril à début mai de l'année scolaire 2016 /2017. Il s'agissait pour nous de soumettre aux élèves et enseignantes de 3^{ème} AM de l'école publique et privée un questionnaire visant à connaître leur attitude vis-à-vis de la langue française, les difficultés liées à l'oral et les méthodes utilisées dans l'enseignement du français langue étrangère.

a.1-les élèves :

Notre échantillon couvre vingt-quatre enquêtés dans l'école publique pour seulement une classe de 3^{ème} AM et quatorze enquêtés dans l'école privée pour la seule classe de 3^{ème} AM.

b.2- les enseignants :

Notre échantillon cible trois enseignantes de l'école publique et une enseignante de l'école privée.

c.3- Le questionnaire :

Comme champ d'application de ce que nous avons étudié dans le chapitre théorique et pour mieux confirmer notre problématique, nous avons élaboré un questionnaire.

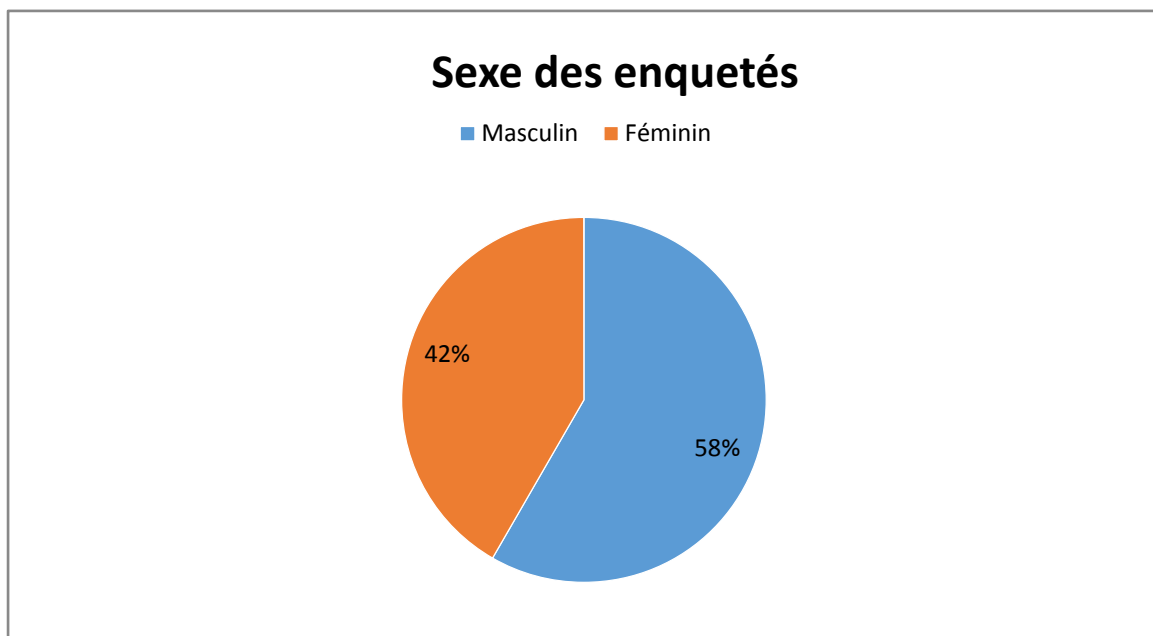
Le questionnaire destiné aux élèves compte 15 questions à choix multiple pour l'école privée/publique. Le questionnaire destiné aux enseignants compte 17 questions, dont 14 questions à choix multiple et 3 questions ouvertes.

Nous avons effectué une analyse à l'aide des tableaux et graphes suivants :

- Les tableaux se rapportent aux réponses des élèves de l'école privée.
- Les représentations graphiques (le camembert) pour l'école publique.

A/ Profil des enquêtés :

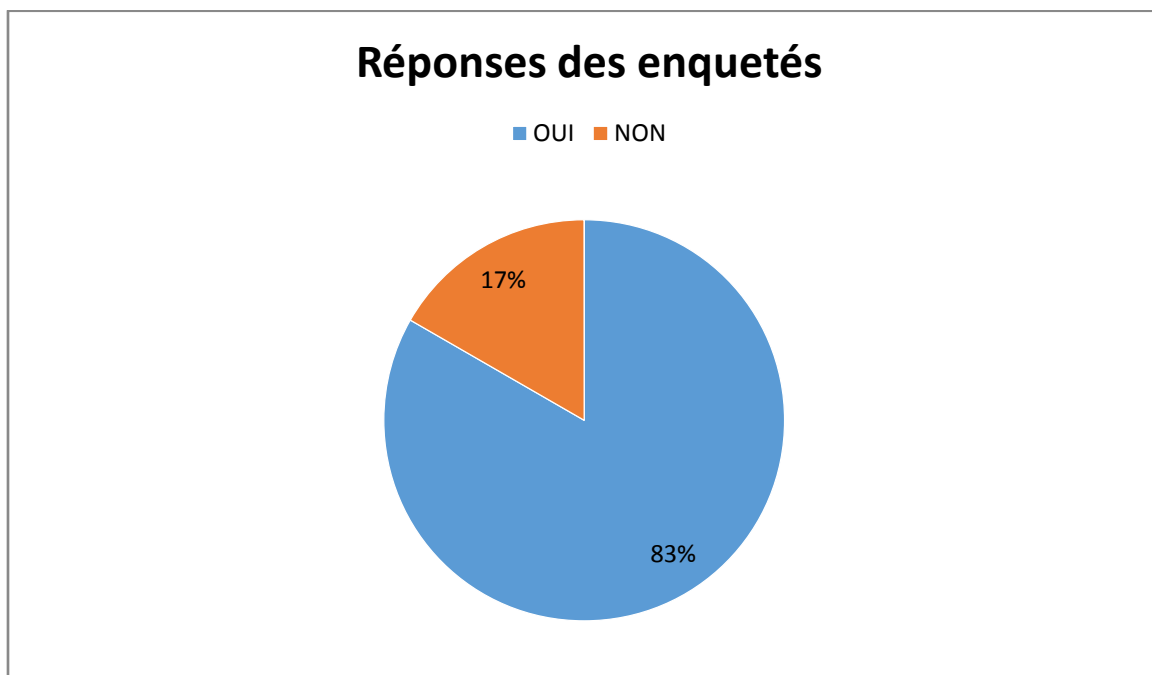
Sexe	Nombre	Pourcentage %
fille	08	57.14%
Garçon	06	42.86%
Total	14	100%



Dans le tableau et graphe suivant, nous remarquons qu'à l'école privée le taux des élèves filles est plus élevé que celui des élèves garçons. Tandis qu'à l'école publique le taux des élèves garçons est plus élevé que celui des élèves filles. Autrement dit, nos deux classes (à l'école privée et publique) sont constituées d'un nombre différent de garçons et de filles.

Q1- Aimez-vous la langue française ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	13	92.86%
Non	01	7.14%
Total	14	100%



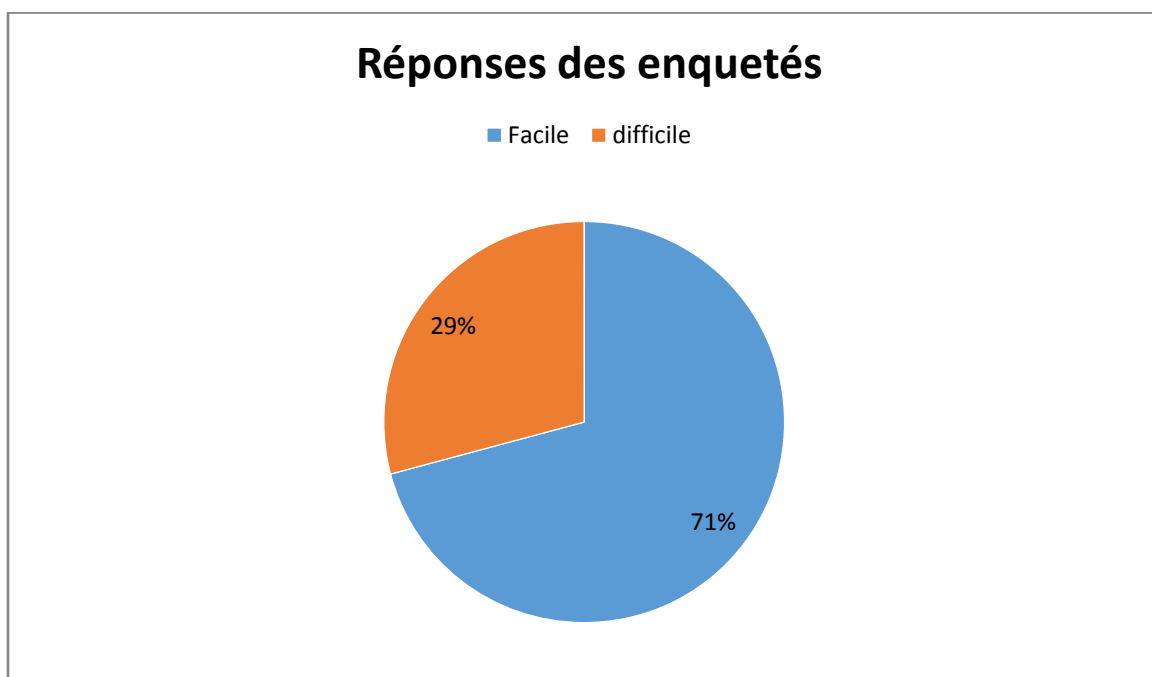
Dans le tableau et graphe N°1, Nous constatons tant à l'école publique qu'à l'école privée, que le pourcentage des élèves qui disent aimer la langue française est supérieur à celui de ceux qui disent ne pas l'aimer.

La question a été posée par l'enseignante de français afin de qualifier le nombre de ceux qui disent aimer ou ne pas aimer la langue française. Les réponses des élèves sont personnelles et ne sont en aucun cas une obligation par l'enseignante.

Afin d'inciter les élèves à l'apprentissage de la langue française, l'enseignant doit utiliser des méthodes ludiques comme, le chant, exposé et théâtre...etc.

Q2 – Selon vous la langue française est :

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage
facile	12	85.71%
Difficile	02	14.29%
Total	14	100%



Dans le tableau et graphe N°2, Nous observons que la majorité des élèves de l'école privée et publique déclarent trouver l'apprentissage de la langue française facile.

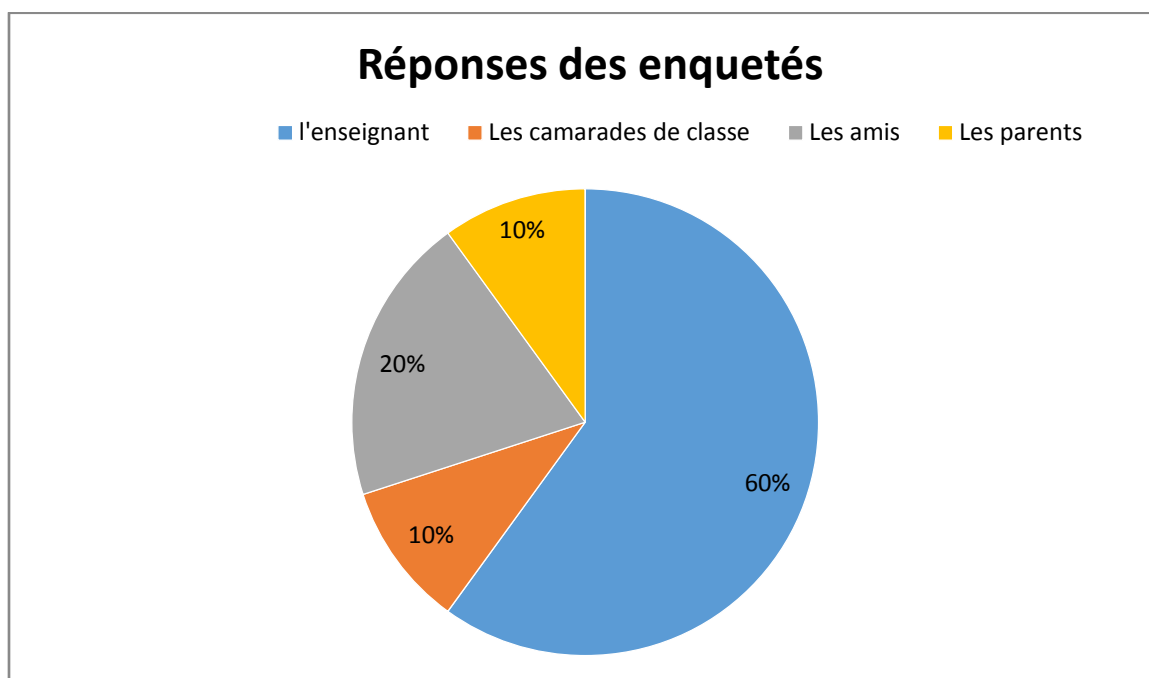
Nous avons constaté que l'apprentissage des langues étrangères nécessite plus de pratique orale, l'enseignant en premier lieu, doit enrichir ses cours de production et compréhension orale par des activités diverses, qui aident l'élève à trouver moins de difficultés à s'exprimer en public.

En deuxième lieu, les parents aussi jouent un rôle important dans l'apprentissage d'une langue étrangère, en encourageant leurs enfants à suivre des programmes télévisés, qui

sollicitent l’oral, en répétant et imitant des dialogues, afin de travailler leurs prononciations. Une langue étrangère est toujours apprise par la pratique.

Q3- Avec qui parlez-vous en français :

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
L’enseignant	05	35.71%
Les camarades de classe	04	28.57%
Les amis	02	14.29%
Les parents	03	21.43%
Total	14	100%



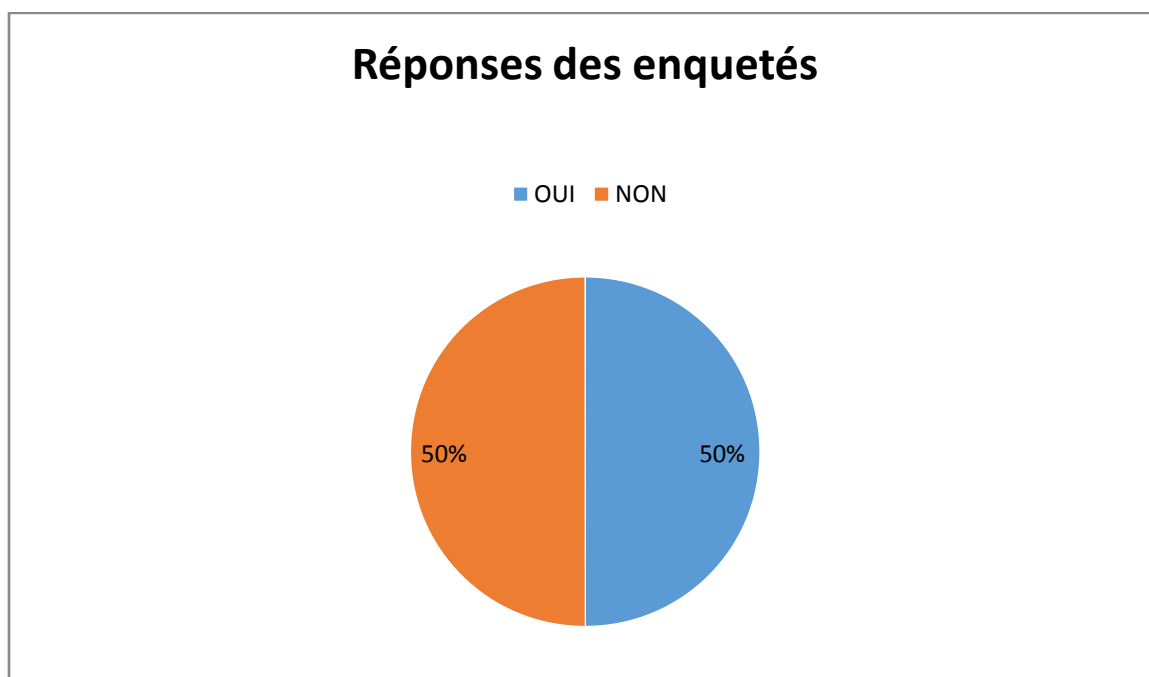
Dans le graphe et tableau N° 3, nous observons que la langue française est plus utilisée à l’école privée par rapport à l’école publique, que ce soit avec l’enseignant, les camarades de classe, les amis et les parents.

Nous remarquons que les élèves de l’école privée trouvent plus de facilité à utiliser la langue française avec tout le monde. Alors qu’à l’école publique les élèves utilisent la langue française avec leur enseignant. Nous pouvons dire que, la classe sociale des élèves joue également un rôle sur la pratique de l’oral.

La classe sociale des élèves peut influencer sur leur apprentissage, ceux qui sont aisés, sont ceux qui ont des moyens et conditions qui favorisent l'apprentissage d'une langue étrangère. Tandis que, ceux qui sont issue de classe moyenne peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage par l'insuffisance de matériel d'enseignement.

Q4- Est- ce que vous lisez des livres de français à part le manuel scolaire ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	14	100%
Non	0	0%
Total	14	100%



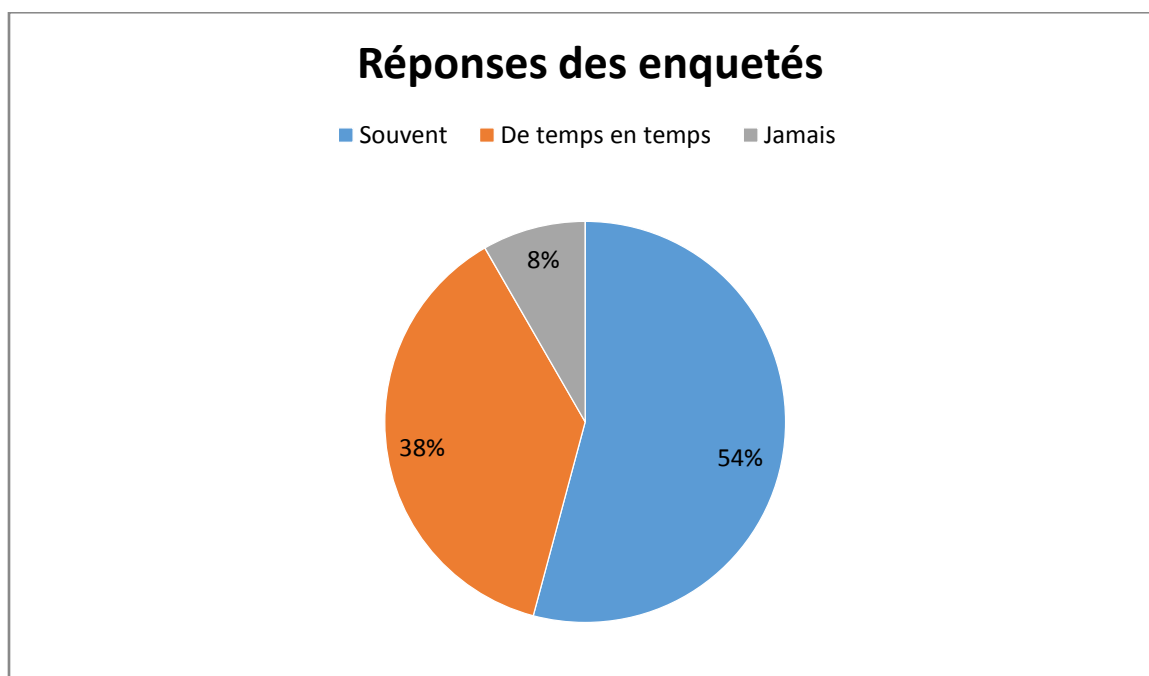
Dans le tableau et graphe N°4, d'après les réponses des élèves, nous constatons que les élèves de l'école privée disent lire des œuvres plus que les élèves de l'école publique.

Nous pouvons dire que la lecture a un rôle primordial dans la vie quotidienne de chaque élève pour l'amélioration de son vocabulaire, sa découverte de nouveaux mots et le développement de son savoir.

La lecture permet à l'élève d'apprendre à s'exprimer librement, enrichir ses connaissances et même comme moyen de détente.

Q5- Suivez-vous des chaînes de télévision françaises ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Souvent	12	85.71%
De temps en temps	01	7.14%
Jamais	01	7.14%
Total	14	100%



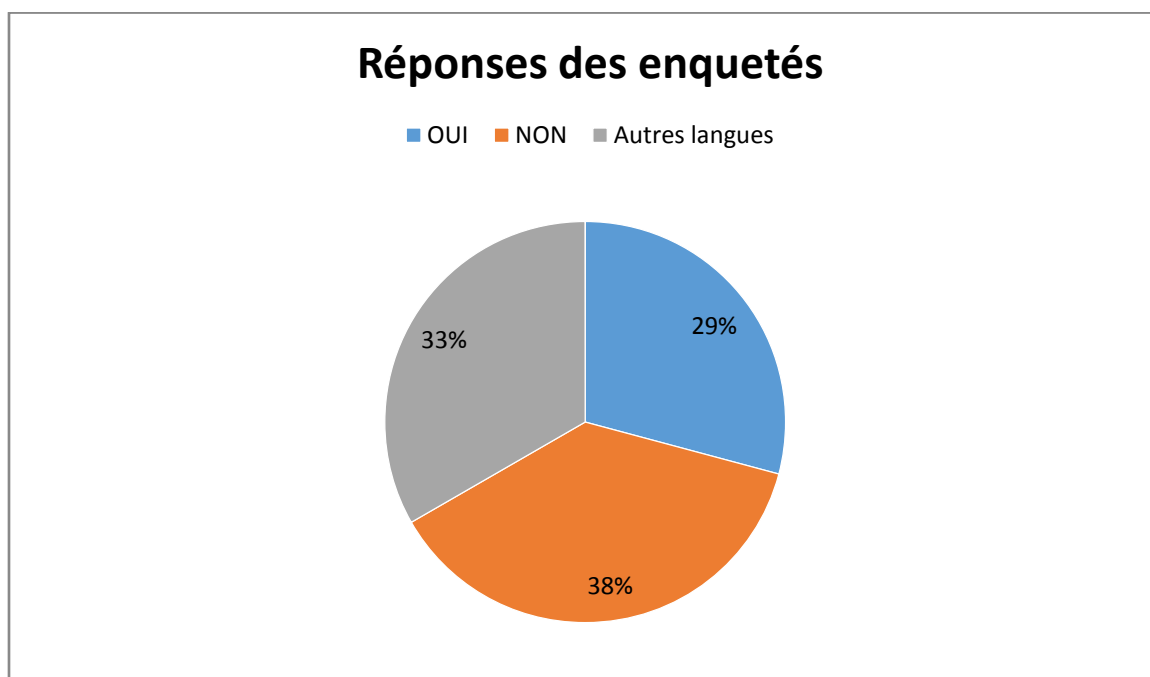
Dans le tableau et graphe N°5, nous constatons que les élèves de l'école privée affirment qu'ils suivent souvent la télévision française, contrairement à ceux de l'école publique.

La télévision occupe une place importante dans le quotidien de l'élève, à la fin de la journée chacun d'entre eux se place devant un programme de type « T'as tout compris » sur la chaîne française de (france4) qui aide l'élève à bien s'exprimer devant un enseignant qui fait passer des images différentes et c'est ainsi que l'élève peut acquérir de nouvelles connaissances et les enrichir.

Enfin, les émissions de type éducatives peuvent être un outil bénéfique dans l'apprentissage d'une langue étrangère en général et français en particulier.

Q6- Sur les réseaux sociaux parlez-vous en français seulement ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	06	42.86%
Non	04	28.57%
Autres langues	04	28.57%
Total	14	100%



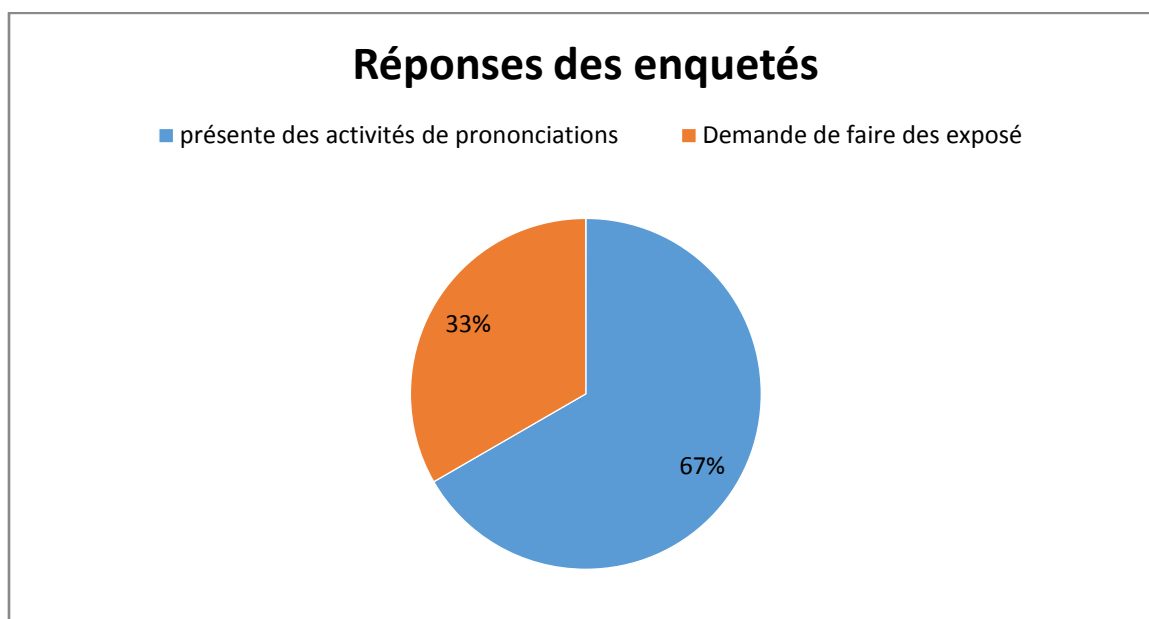
Le tableau et graphe N°6, montrent que sur les réseaux sociaux les élèves de l'école privée disent utiliser souvent la langue française comparée à ceux de l'école publique.

Nous pouvons remarquer que les élèves de l'école privée privilégient l'utilisation du français en communiquant sur les réseaux sociaux, que ceux de l'école publique qui communiquent moins avec la langue française sur les réseaux sociaux.

Cependant, les réseaux sociaux ou les médias en général servent d'outils d'accompagnement pour l'élève et peuvent favoriser le développement des compétences lors de l'utilisation d'une langue étrangère à l'oral comme à l'écrit.

Q7- Qu'est ce que votre enseignant vous propose lors de la séance du français ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Présente des activités de prononciations	05	35.71%
Demande de faire des exposés	09	64.29%
Total	14	100%



D'après le tableau et graphe N°7, nous remarquons que les élèves de l'école privée affirment qu'ils trouvent que leur enseignant demande de faire des exposés plus que de présenter des activités de prononciations. Selon les élèves de l'école publique leur enseignant présente surtout des activités de prononciations.

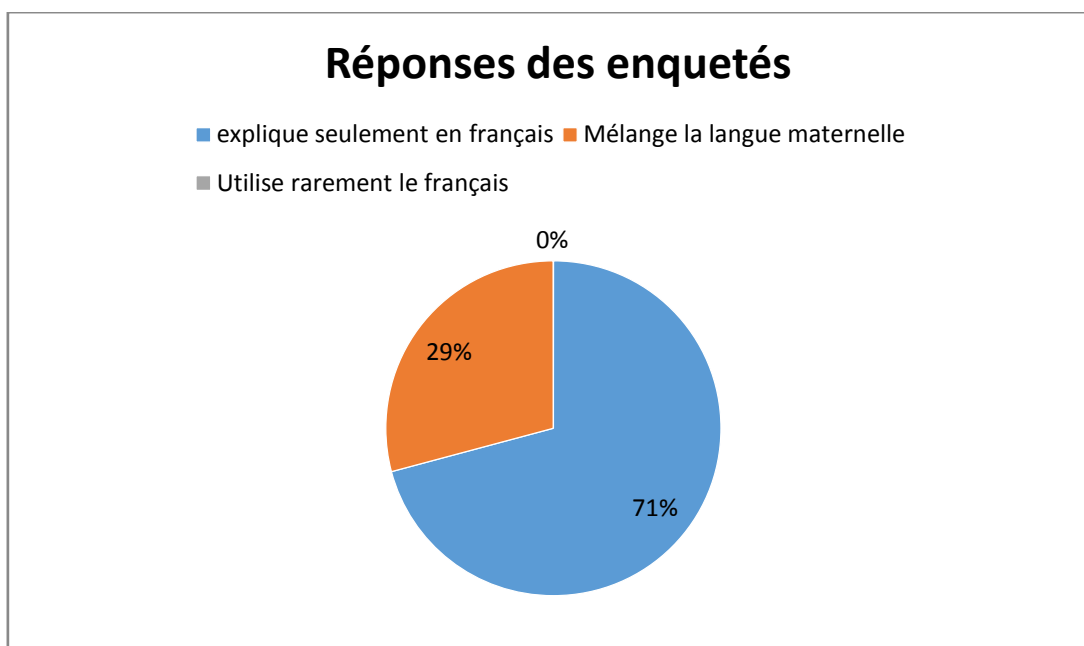
Donc, nous pouvons dire que privilégier les exposés peut aider l'élève à vaincre sa crainte de parler en public et découvrir de nouvelles choses avec de nouveaux sujets.

L'enseignant peut improviser pour favoriser la pratique orale, comme la lecture de poèmes en classe, utiliser les différentes activités ludiques, etc.

Enfin, ces activités ont l'avantage de faire travailler l'élève en classe de langue, particulièrement en production/expression orale.

Q8- Pour expliquer la leçon, votre enseignant :

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage
Explique seulement en français	13	92.86%
Explique en langue maternelle	01	7.14%
Utilise rarement le français	0	0%
Total	14	100%

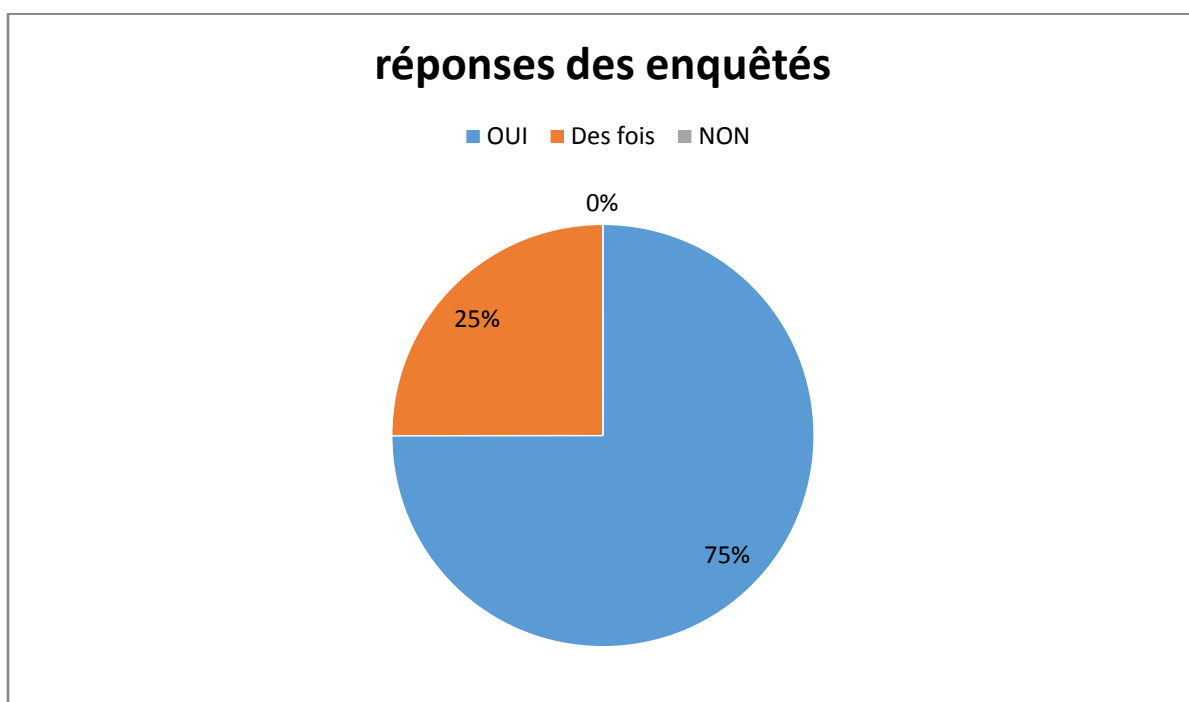


Le tableau et graphe N°8, nous indique que l'enseignant en classe de français langue étrangère utilise la totalité du cours en langue française. Les élèves de l'école privée précisent que l'enseignante parle seulement français, en revanche ceux de l'école publique disent que leur enseignante explique en langue maternelle. Nous pouvons dire que dans l'enseignement d'une langue étrangère, recourir à la langue maternelle peut servir l'élève lors d'une communication en classe du FLE : comprendre un mot en LM et le traduire en LE, aide l'élève à mémoriser ce qui est traduit.

L'enseignant peut prendre le mélange de la LM et la LE comme exercice de répétition et de mémorisation, en demandant le lendemain à l'élève l'utilisation du mot traduit et sa signification. Donc, mettre à profit la langue maternelle en classe de langue peut donner de meilleurs résultats.

Q9- Comprenez-vous tout ce que dit l'enseignant en français ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	12	85.71%
Des fois	02	14.29%
Non	0	0%
Total	14	100%



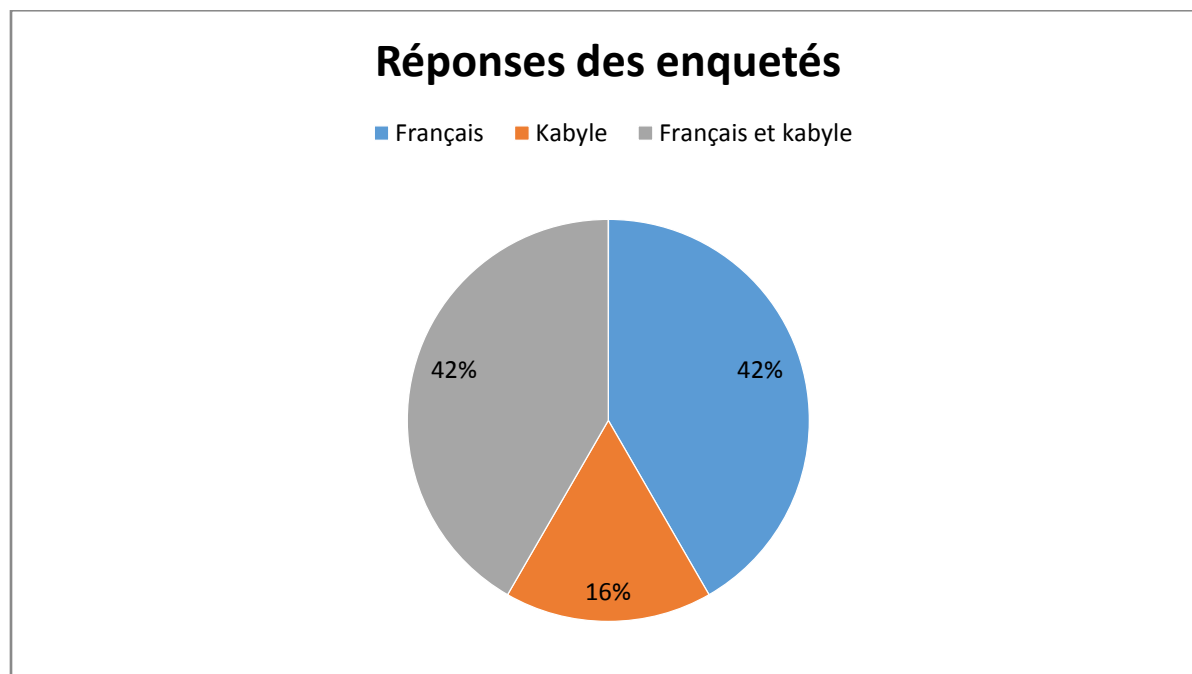
Nous déduisons par le tableau et graphe N°09, que la majorité des élèves d'école privée et publique comprennent ce que dit l'enseignant en classe de 3^{ème} AM langue étrangère.

Si l'élève n'arrive pas à comprendre ce que dit son enseignant, il ne saura pas reproduire ce qui a été déjà dit. L'enseignant explique la leçon selon le niveau et les compétences des élèves de manière à ce qu'ils ne se retrouvent pas déconcentrer.

Donc, la compréhension réciproque enseignant/élève est très importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Q10- En dehors de la classe vous parlez avec votre enseignant(e) :

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Français	10	71.43%
kabyle	01	7.14%
Français et kabyle	03	21.43%
Total	14	100%

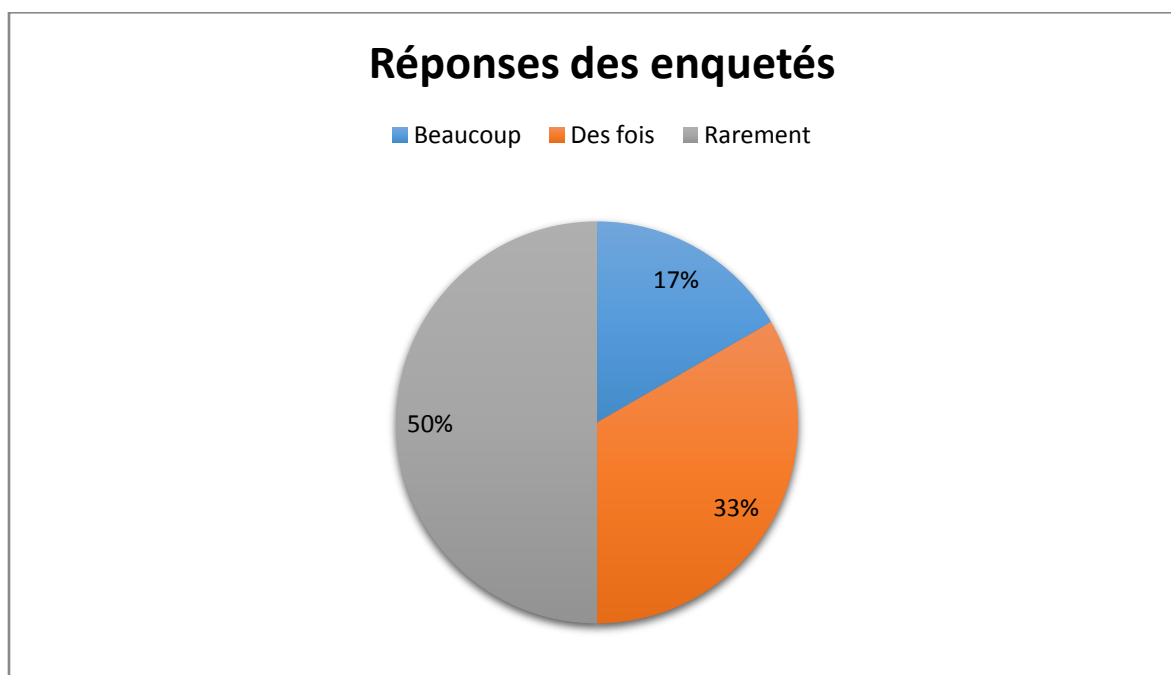


Dans le tableau et graphe N°10, Nous remarquons que les élèves en classe de 3^{ème} AM privée et publique disent utiliser particulièrement la langue française avec leur professeur. L'utilisation de la langue française de l'élève en classe de 3^{ème} AM se fait selon sa maîtrise, si l'élève est bon, il l'utilisera en classe et à l'extérieur, mais si l'élève trouve des difficultés dans la maîtrise du français, il utilise soit français et kabyle ou kabyle seulement.

Cependant, l'enseignant, son rôle est d'inciter l'élève à prendre la parole en classe surtout en séance de production orale pour que l'élève s'habitue à pratiquer l'oral sans crainte que ce soit à l'école ou en dehors de l'école.

Q11- Faites-vous des erreurs en parlant français ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Beaucoup	0	0%
Des fois	04	28.57%
Rarement	10	71.43%
Total	14	100%



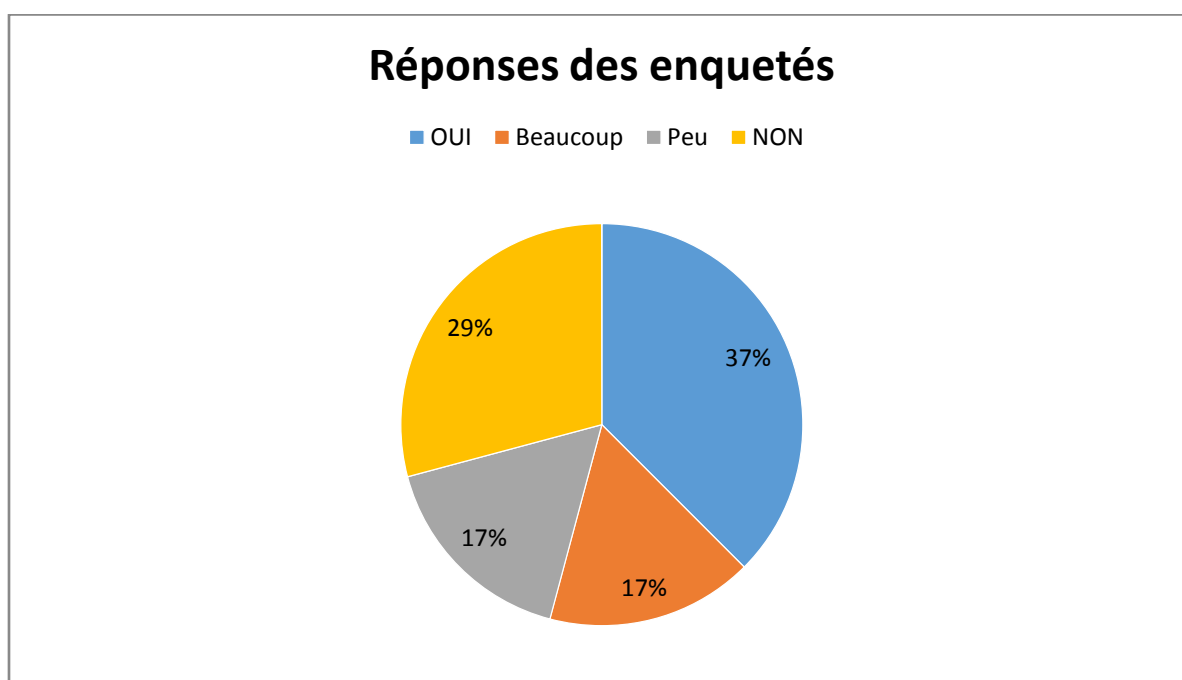
Dans le tableau et graphe N°11, Nous constatons que la majorité des élèves de l'école publique et privée disent fairerarement d'erreurs en parlant français.

Nous remarquons aussi que les élèves de l'école publique disent faire des fois des erreurs plus que ceux de l'école privée. Nous pouvons dire quesans erreurs l'élève ne pourra pas améliorer sa pratique orale en classe de FLE. En effet, l'enseignant doit éviter de corriger toutes les erreurs de l'élève, il lui convient de l'orienter à se corriger lui-même en le guidant avec des stratégies par exemple : la mise en place du langage gestuel, l'autocorrection, reformulation...etc.

Rémy Porquiersouligne que, « *l'erreur est non seulement inévitable mais normale et nécessaire, constituant un indice et un moyens d'apprentissage. On n'apprends pas sans faire d'erreurs et les erreurs servent à apprendre* ».

Q12- En séance de français, est ce que vous stressez quand vous prenez la parole ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	01	7.14%
Beaucoup	0	0%
Peu	03	21.43%
Non	10	71.43%
Total	14	100%



Nous constatons d'après le tableau et graphe N°12 que, les élèves de l'école privée affirment qu'ils ne sont pas stressés en prenant la parole en français, tandis que, ceux de l'école publique stressent pour la plupart.

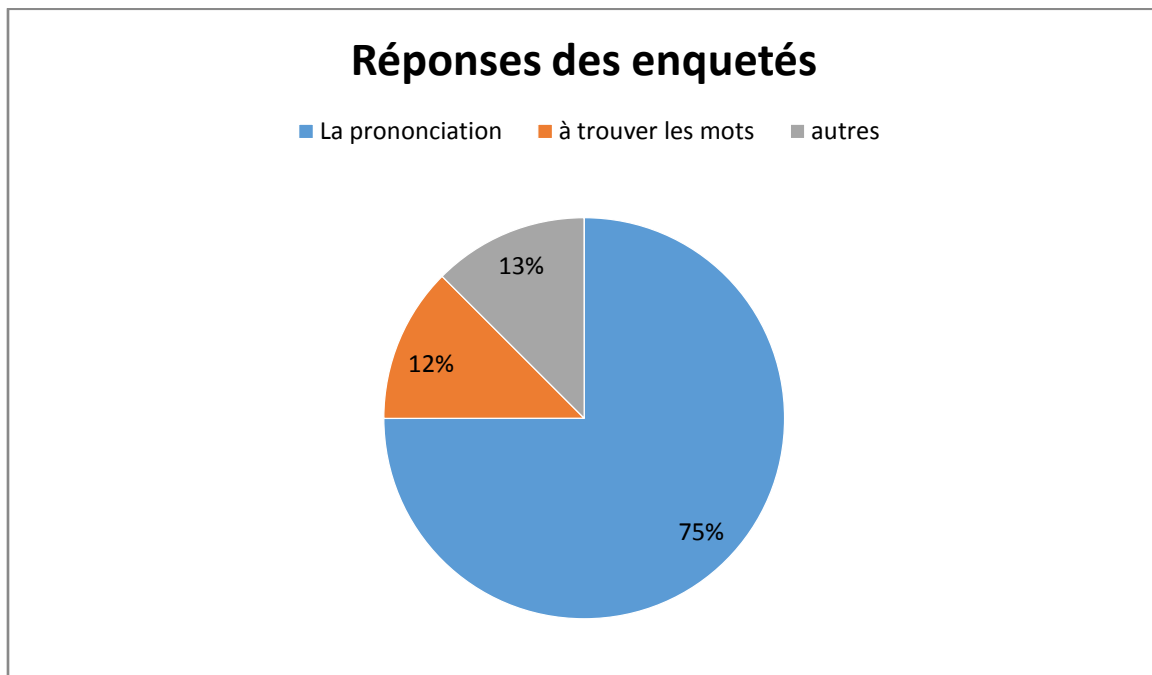
Tout élève rencontre des difficultés à l'oral lors de l'apprentissage d'une langue étrangère. Il convient à l'enseignant d'apprendre à l'élève à communiquer, sans être obligé de produire des énoncés correcte, l'essentiel est de s'exprimer et être compris.

Afin de rendre l'élève capable de prendre la parole sans stress devant ses camarades ou que ce soit de son entourage, l'enseignant doit multiplier des activités orales comme, la lecture à haute voix.

Donc, la majorité des élèves scolarisés sont confrontés au stress.

Q13 : Ou trouvez-vous de difficulté pour parler français ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
La prononciation	02	14.29%
A trouver les mots	03	21.43%
Autres	09	64.29%
Total	14	100%

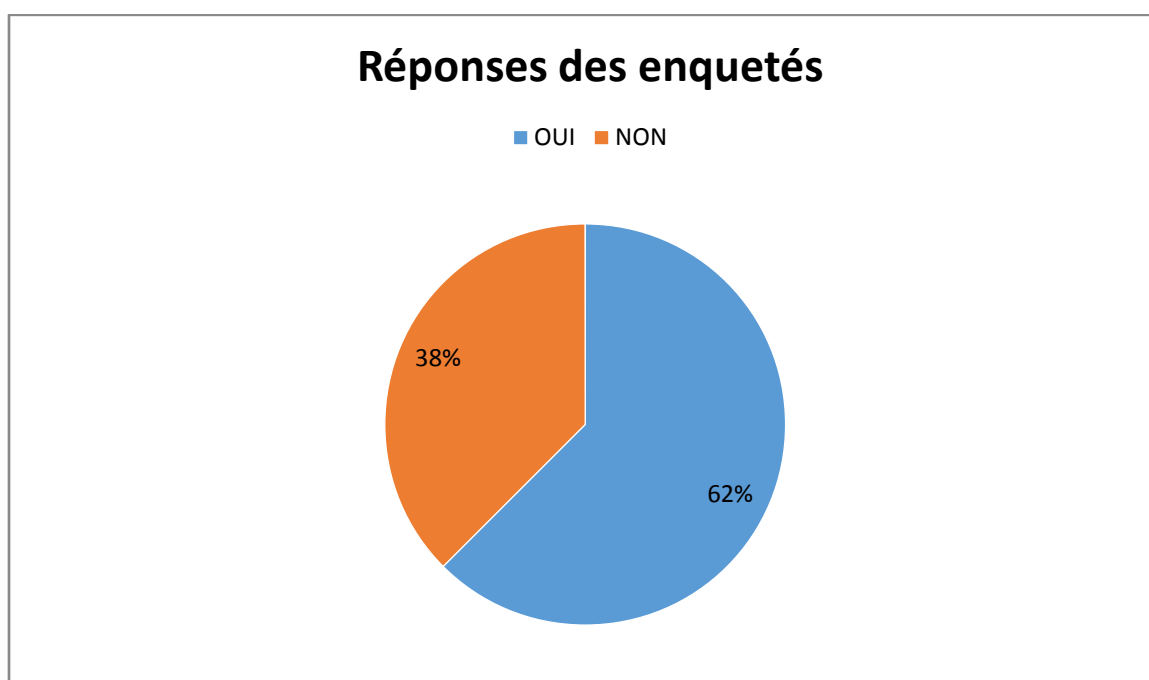


Letableau et graphe N°13, indiquent que les difficultés rencontrées en parlant français chez les élèves de l'école publique se manifestent au niveau de la prononciation, tandis qu'à l'école privée les élèves précisent qu'ils trouver des difficultés dans autres que la prononciation.

Donc, l'élève peut rencontrerd'autres difficultés en communiquant, tel que des difficultés psychologiques, familiales, qui peuvent l'empêcher à s'exprimer en français.

Q14- Utilisez-vous des mots kabyles en parlant français ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	05	35.71%
Non	09	64.29%
Total	14	100%



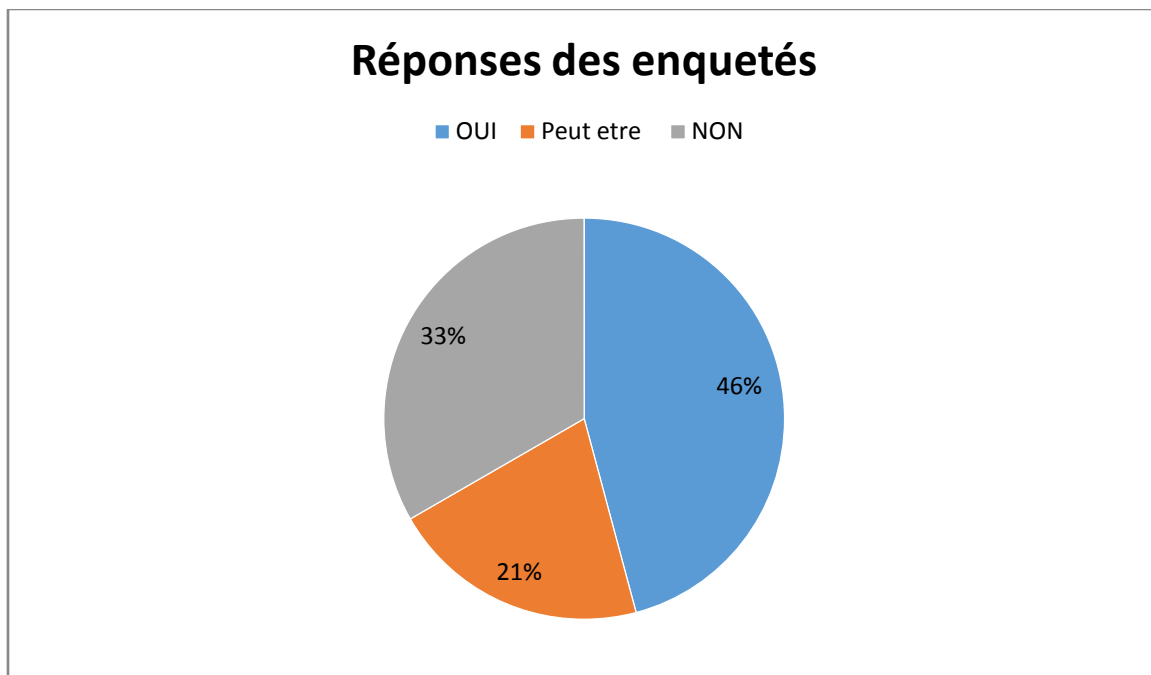
Nous pouvons constater par le tableau et graphe N°14, que les élèves du secteur privé montrent qu'ils utilisent peu de mots kabyles en parlant français, tandis que ceux du secteur public mélangent des mots kabyles en utilisant la langue française.

Donc, les élèves de l'école privée sont moins influencés par le kabyle que ceux de l'école publique.

Nous pouvons dire que, la strate sociale aisée des élèves de l'école privée peut jouer un rôle sur la pratique de la langue étrangère du moment que, les parents fournissent les moyens nécessaires à leurs enfants pour pratiquer quotidiennement la langue française. Par manque de moyens, les élèves de strate moyenne communiquent qu'occasionnellement en français.

Q15- Aimeriez-vous poursuivre vos études supérieures en français ?

Réponses des enquêtés	Nombre	Pourcentage %
Oui	11	78.57%
Peut être	02	14.29%
Non	01	7.14%
Total	14	100%



Le tableau et graphe N°15, nous indiquent que dans les deux écoles, les élèves souhaitent poursuivre leur études supérieures en français. Vue l'importance et le rôle qu'a la langue française dans tous les domaines d'études scientifiques, littéraires et mathématiques...etc.

L'apprentissage de la langue française chez l'élève dès le cycle primaire jusqu'à l'université peut que favoriser le développement de ses compétences à l'oral comme à l'écrit.

Dans cette analyse nous opterons pour une méthode qualitative :

La méthode qualitative :

C'est une méthode qui accorde de l'importance au sens de la recherche plus qu'aux chiffres. Nous avons opté pour cette méthode pour le questionnaire destiné aux enseignants, car nous cherchons d'avoir des données significatives concernant l'enseignement/apprentissage de l'oral du cycle moyen.

Question 1 - Vous êtes enseignant(e) de français parce que :

Réponses :

- Vous aimez le français (03 occurrences/ école publique) (1 occurrence/ école privée)
- Vous avez fait des études supérieures en français (02 occurrences/école publique)
- C'est un choix personnel (01 occurrence / école publique)

Nous constatons que la majorité des enseignantes disent aimer la langue française et ont suivi des études supérieures en français.

C'est pourquoi, les enseignantes auront une meilleure maîtrise de la langue enseignée, en aimant la pratique quotidienne de la langue française, mais aussi les apprenants auront un bagage plus solide.

Question 2 - Lorsque vous enseignez le français langue étrangère, vous vous sentez ?

Réponses :

- Très motivé(e) (02 occurrence/ école publique) (1 occurrence/ l'école privée)
- Assez motivé(e) (01 occurrence/ école publique)
- Très peu motivé(e) (0)

La motivation de l'enseignant est primordiale .L'enseignant qui a une bonne motivation peut transmettre plus de connaissances, afin d'atteindre ses objectifs, contrairement à celui qui ne représente aucune motivation.

Question 3 - Les élèves de 3^{ème} AM s'intéressent-ils à la séance de français ?

Réponses :

- Oui (03 occurrences/ école publique) (1 occurrence / l'école privée)
- Non (0)

La totalité des enseignantes affirment que les élèves de 3^{ème} AM s'intéressent à la séance de français. Ceci montre que l'enseignant en classe de FLE propose des activités qui permettent à l'élève d'être plus attentif, en le valorisant et en l'aidant à s'améliorer.

Question 4 : Dans la classe de 3^{ème} AM le nombre d'élèves influe-t-il sur l'apprentissage du français langue étrangère ?

Réponses :

- Oui (02 occurrences/ école publique) (1 occurrence / l'école privée)
- Peu (02 occurrences/ école publique)
- Pas du tout (0)

En classe de FLE, ce n'est pas seulement le cours qui est pris en considération, l'environnement de la classe peut jouer un rôle important dans la transmission des savoirs.

Donc, des enseignantes disent que le nombre surchargé d'élèves peut influencer sur l'apprentissage du français langue étrangère.

Question 5 - L'enseignement du français en classe de 3^{ème} AM en quelques heures par semaine est –t-il ?

Réponses :

- Suffisant (01 occurrence/ école publique) (1 occurrence/ école privée)
- Insuffisant (02 occurrences / école publique)

La plupart des enseignantes de français disent que le volume horaire consacré par semaine pour la séance de français n'est pas suffisant pour couvrir tout le programme.

Nous pouvons dire qu'à la fin de l'année scolaire, l'élève doit acquérir au moins la moitié du programme de français. Donc, si nous accordons plus d'importance à l'oral, ceci permettra à l'élève de développer ses compétences communicatives.

Question 6 - Combien de temps consacrez-vous à la compréhension et la production orale, en classe de 3^{ème} AM ?

Réponses :

- Heures par semaine (02 occurrences / école publique) (01 occurrence / école privée)
- Minutes par séance (01 occurrence / école publique)

La totalité des enseignantes affirment qu'elles consacrer le temps selon le volume horaire qui se trouve dans le programme. Deux enseignantes de l'école publique disent consacrer une heure de temps pour la C.O et P.O et une autre enseignante consacre vingt minutes de temps pour chaque compétence. Tandis qu'à l'école privée, l'enseignante consacre une heure de temps pour chaque compétence.

Nous constatons que l'enseignant consacre pour chaque compétence le temps qu'il lui faut.

Question 7 - Est-ce que vous utilisez les activités ludiques pour motiver vos élèves ?

Réponses :

- Fréquemment (01 occurrence/ école privée)
- Parfois (03 occurrences/ école publique)
- Jamais(0)

Dans l'école publique trois enseignantes disent utiliser parfois les activités ludiques par manque de moyens fournis par l'école. L'enseignante de l'école privée utilise fréquemment les activités ludiques, car l'école privé s'investi à offrir aux élèves le matériel nécessaire pour que l'enseignant propose des activités diversifiées.

Question 8- Réferez-vous à la langue maternelle afin d' :

Réponses :

- Expliquer quelques mots difficiles (01 occurrence/ école publique) (1 occurrence/ école privée)
- Expliquer tous les mots difficiles (0)
- Expliquer les mots faciles et difficiles(0)
- Jamais (02 occurrences/ école publique)

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, l'enseignant se réfère à la langue maternelle mais seulement si l'élève rencontre des difficultés à saisir une expression ou quelques mots nouveaux. Alors dans ce cas, l'enseignant peut utiliser la méthode traditionnelle pour expliquer à l'élève en L1.

Donc, une enseignantes une de l'école publique et une autre de l'école privée disent utiliser la langue maternelle pour expliquer quelques mots difficiles .Deux autres disent qu'elles n'utilisent jamais la langue maternelle en cours de français.

Question 9 - le programme que vous suivez en classe de 3^{ème} AM favorise-t-il la pratique du français langue étrangère ?

Réponses :

- Oui (02 occurrences/ école publique) (1 occurrence/ école privée)
- Non (01 occurrence / école publique)

Dans la classe de 3^{ème} AM deux enseignantes de l'école publique et une enseignante de l'école privée disent que le programme favorise la pratique du FLE, une enseignante trouve que le programme proposé pour les 3^{ème} AM ne favorise pas la pratique du FLE.

Donc, nous pouvons dire que le programme scolaire de chaque matière favorise l'apprentissage.

Question 10 - A quel type de compétences, donneriez-vous plus d'importance ?

Réponses :

- Compréhension orale (01 occurrence/ école publique)
- Compréhension écrite (01 occurrence/ école publique) (01 occurrence/ école privée)
- Production orale (03 occurrences/ école publique) (01 occurrence / école privée)
- Production écrite (01 occurrence/ école publique)

En classe de français de 3^{ème} AM, trois enseignantes de l'école publique et une enseignante de l'école privée disent donner de l'importance à la production orale et elles trouvent que les élèves ont besoin de produire plus que de comprendre.

Une enseignante de l'école publique et une autre de l'école privée disent qu'elles favorisent la compréhension écrite. Enfin, une enseignante accorde de l'importance pour la production écrite.

Donc, dans l'enseignement du français langue étrangère aucune compétence ne peut être négligée, car chaque compétence vise à faire évoluer les connaissances des élèves.

Question 11 - Quelle méthode utilisez-vous dans l'enseignement de l'oral en classe de 3^{ème} AM ?

Réponses :

- La méthode communicative (02 occurrences/ école publique)
- Une méthode spécifique adoptée en fonction des besoins des élèves (01 occurrence/ école publique) (01 occurrence/ école privée)

Dans l'enseignement de l'oral en classe de 3^{ème} AM, deux enseignantes disent appliquer la méthode communicative qui est favorisée en termes de la pratique de l'oral. Deux enseignantes celle de l'école publique et privée disent qu'elles utilisent une méthode spécifique adoptée en fonction des besoins des élèves.

Alors, les méthodes d'enseignement permettent à l'enseignant une bonne transmission de connaissances, les élèves à leurs tours bénéficieront d'un bon apprentissage.

Question 12 - En tant qu'enseignant(e) de français, les difficultés des élèves de 3^{ème} AM se manifestent-elles dans :

Réponses :

- Les cours de compréhension orale (01 occurrence/école publique)
- Les cours de production orale (01 occurrence/école publique)
- Les cours de grammaire (01 occurrence/école publique) (01 occurrence/école privée)

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère, l'élève rencontre des difficultés lors de l'appropriation de nouveaux contenus. Ces difficultés peuvent se manifester au niveau des différentes compétences.

En classe de 3^{ème} AM, les enseignantes de l'école publique disent rencontrer des difficultés chez les élèves, en compréhension orale, production orale et grammaire. L'enseignante de l'école privée dit qu'elle trouve des difficultés au niveau des cours de grammaire.

Question 13 - En tant qu'enseignant(e) en français langue étrangère, qu'est-ce qui vous pose problème ?

Réponses :

- L'horaire (01 occurrence/école publique)
- Le contenu du programme (03 occurrences/ école publique)
- La surcharge des classes (03 occurrences/école publique)
- Autres (01 occurrence/ école privée)
- , lesquels... [Une classe hétérogène le chahut parfois provoqué par les débats en classe lors de l'expression orale.]

Chaque enseignant peut rencontrer des problèmes en classe de langue. En ce qui concerne les enseignantes de français langue étrangère, trois d'entre elles disent trouver des problèmes au niveau du contenu peu adapté à leurs attentes à elles.

Elles disent rencontrer aussi des problèmes dans la surcharge de classe, ceci ne sera pas en faveur ni de l'enseignant ni de l'élève .Enfin, une enseignante trouve que le volume horaire consacré à l'enseignement du français n'est pas suffisant.

À l'école privée, l'enseignante dit qu'elle trouve des problèmes autres que ceux citer par les enseignantes de l'école publique. Elle trouve que, la séance d'expression orale provoque des débats et bruits.

Question 14 - Comment trouvez-vous le niveau des élèves de 3^{ème} AM en français ?

Réponses :

- Bon (02 occurrences/école publique) (01 occurrence/école privée)
- Moyen (01 occurrence)

Le processus de l'enseignement /apprentissage du français langue étrangère consiste à faire évoluer le niveau de chaque élève .Selon l'avis des enseignantes de français, les élèves de 3^{ème} AM ont un bon niveau en français.

Les enseignants de langues étrangères suivent la méthode par laquelle l'élève acquière une bonne maîtrise de la pratique orale.

Question 15 - Quelles stratégies adoptez-vous lors des activités orales ?

Réponse : (école publique)

Les stratégies que les enseignantes disent adopter lors des activités orales sont les suivantes :

[- mettre en avant l'interactivité pour faire en sorte que l'élève puisse acquérir un bon état d'esprit à l'échange.

- exploiter le matériel informatique et chercher des sujets motivants pour les apprenants afin de les motiver à prendre la parole .Exemple : prendre un ou plusieurs sujets d'actualité.

- encourager les apprenants pour qu'ils puissent vaincre leur timidité à prendre la parole.]

Réponse : (école privée)

[-Jeux de scènes théâtrales, improvisation.

-Travailler avec l'audio et la vidéo.

-Lire des poèmes d'une façon expressive et à haute voix en classe.]

Question 16 - Comment pouvez-vous améliorer l'enseignement du français langue étrangère en général et l'oral en particulier ?

Réponse : l'école publique

[D'une manière générale, elles peuvent l'améliorer en poussant les élèves à lire, la lecture étant le meilleur moyen pour apprendre une langue étrangère.

Concernant l'oral, il est souhaitable de donner un volume horaire plus adapté dans le programme pour l'oral.

Enfin, il faut susciter chez l'apprenant le désir de s'ouvrir sur les autres.]

Réponses : l'école privée

[-L'utilisation des jeux communicatifs, des activités ludiques.

-Echanger les différents points de vue et faire participer les élèves aux débats.]

Question 17 - A la lumière de votre expérience dans l'enseignement du FLE, quel est votre avis sur la pratique de l'oral en classe de 3^{ème} AM ?

Réponses : (école publique)

A la lumière de leurs expériences dans l'enseignement du FLE, sur la pratique de l'oral en classe de 3^{ème} AM de l'école publique :

[- La pratique de l'oral doit faire l'objet d'un intérêt plus grand de la part des concepteurs des programmes.

- La présence de l'oral est insuffisante (compréhension .orale/ production .orale) dans les programmes tels qu'ils sont conçus. Pourtant, les élèves préfèrent l'oral à l'écrit.

- Essayer de varier les supports et les thèmes pour que les apprenants accordent plus d'importance à l'apprentissage du français.]

Réponse : (école privée)

La pratique de l'oral en classe de 3^{ème} AM :

[- La pratique de l'oral ne peut être que bénéfique pour l'élève de 3^{ème} AM si elle est faite d'une façon attractive, néanmoins, il ne faut pas nier que l'oral est toujours subordonné à l'écrit pour l'apprentissage d'une langue.]

La synthèse générale

Nous avons mené une étude qui vise à mettre l'accent sur l'enseignement/apprentissage de l'oral dans l'école publique et privée du cycle moyen plus précisément, la classe de 3^{ème} AM.

A travers le questionnaire destiné aux enseignants et aux élèves, nous avons pu avoir comme données en ce qui concerne la pratique de la langue française à l'oral, la méthode d'enseignement utilisée et les difficultés que peuvent rencontrer les élèves/enseignants en classe de langue.

Cependant, nous avons constaté à partir des résultats obtenus du questionnaire destiné aux enseignants que, l'élève de l'école publique et privée en classe de français langue étrangère porte de l'importance à l'apprentissage de l'oral et particulièrement, en séance de compréhension et production orales. Les enseignantes de l'école publique et privée disent rencontrer des difficultés au niveau de la classe surchargée qui peut influencer sur l'apprentissage

des élèves. Selon les enseignantes de l'école publique, le volume horaire destiné à l'oral est insuffisant, tandis qu'à l'école privée, le volume horaire est suffisant.

De ce fait, concernant la compréhension/production orale, nous retrouvons une différence entre le nombre consacré pour chaque compétence : à l'école publique, les enseignantes consacrent une vingtaine de minutes de temps, tandis qu'à l'école privée, l'enseignante consacre une heure de temps.

D'après les réponses des enseignantes, le programme de 3^{ème} AM favorise l'apprentissage de l'oral de la langue française. Pour renforcer les compétences des élèves à l'oral, l'enseignante de l'école privée utilise fréquemment des activités ludiques, quant aux enseignantes de l'école publique qui utilisent qu'occasionnellement les activités ludiques.

Pour ce qui est de la méthode utilisée à l'école publique, les enseignantes utilisent la méthode communicative, alors que, l'enseignante de l'école privée utilise une méthode spécifique adoptée en fonction des besoins des élèves.

Enfin, pour l'amélioration de l'enseignement du français langue étrangère au général et l'oral en particulier, il est souhaitable de donner un volume horaire plus adapté pour l'oral, favoriser la lecture, utiliser des activités ludiques et inciter chez l'apprenant de s'ouvrir aux autres.

Nous déduisons d'après les réponses des élèves de 3^{ème} AM de l'école publique et privée que, la pratique de la langue française est appréciée, les élèves de l'école privée accordent de l'importance à la lecture plus que ceux de l'école publique. Les élèves de l'école privée sont capables de communiquer seulement en français en classe et au quotidien, par contre ceux de l'école publique font recours à la langue maternelle en communiquant.

Les difficultés que les élèves de 3^{ème} AM peuvent rencontrer sont les suivantes : stresser en prenant la parole, rencontrer des difficultés de prononciation ou lexicales,...etc

Enfin, nous avons remarqué que l'utilisation des TICE par les élèves de l'école privée et publique peut améliorer la pratique de l'oral des élèves.

**La part de l'oral dans le programme de l'école
publique et privée.**

Introduction :

Depuis l'indépendance, l'Algérie a agi pour assurer toutes les conditions nécessaires à ses enfants en vue d'une bonne scolarisation, ceci grâce aux nouvelles réformes du système éducatif.

D'abord, depuis 1962, le programme scolaire algérien a connu une amélioration à la fois marquante et motivante. C'est seulement à partir des années 70 et 80 que le système éducatif algérien s'ouvre pour de nouvelles visions, afin de favoriser l'augmentation des compétences autonomes des élèves, plutôt que de se focaliser seulement sur l'accumulation des connaissances.

Cependant, le système éducatif algérien a établi, a priori, des mesures pour s'investir dans l'élaboration de nouveaux dispositifs, la constitution de nouveaux programmes scolaires et des méthodes d'enseignement récentes. Jusqu'en 2002, une grande réforme a pris place en établissant des programmes scolaires souples et solides dans le but de faire de l'école un lieu d'apprentissages où l'élève peut acquérir des savoirs qui lui permettront de développer son intelligence et son potentiel.

Nous pouvons dire que, tout le changement qui a été effectué durant toutes ces années a apporté de l'amélioration, que ce soit pour l'enseignant avec l'implication des méthodes et moyens d'enseignement modernes, mais aussi pour l'élève dans le développement de ses connaissances.

Le programme scolaire vise chaque cycle et chaque matière. Concernant la langue française, le programme est élaboré autour des différentes compétences que l'enseignant doit faire passer aux élèves afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun d'eux.

En outre, l'enseignant peut prendre ce programme scolaire comme guide qui lui permettra de s'orienter et d'orienter ses élèves dans la construction du savoir. En somme, le programme scolaire aide à la transmission et à l'acquisition des différents savoirs.

Dans le public comme dans le privé, l'enseignement des langues étrangères reste une question de préférence, de besoin et de choix des parents pour leurs enfants.

De nos jours, apprendre une langue étrangère telle que la langue française, est de plus en plus facile grâce à l'évolution des nouveaux dispositifs d'apprentissage visant le développement des compétences de l'élève, surtout à l'oral.

Dans ce chapitre, nous allons porter notre étude sur la part de l'oral consacrée aux activités orales dans le programme scolaire, ainsi qu'au volume horaire consacré à ces activités dans l'enseignement de l'oral en classe de 3^{ème} AM de l'école publique et privée.

1.La part de l'oral dans l'école publique et privée :

1.1.La part réservée aux activités orales en classe de 3ème AM :

La pratique de l'oral est un élément essentiel dans le quotidien de l'élève.

La communication est considérée comme moyen qui reflète la pensée d'autrui dès son enfance.

L'oral dans le manuel scolaire favorise l'acquisition facile et rapide de la langue française.

L'oral prend une même place que l'écrit dans les activités attribuées pour chaque compétence.

La maîtrise d'une langue étrangère ne se fait qu'à partir de la pratique, l'utilisation constante de la langue stimule les connaissances déjà acquises. Cette pratique est réalisée par les différentes activités orales, en les appliquant d'une façon régulière, l'enseignant permet à l'élève de bien construire ses compétences langagière et de les développer.

En effet, le programme scolaire de l'école publique et privée met en avant les différentes activités orales. Mais nous pouvons constater qu'il existe bel et bien quelques ressemblances et différences dans ces activités utilisées en classe de 3^{ème} AM de français langue étrangère.

D'abord, les ressemblances se manifestent au niveau des activités orales et écrites conçues par le programme scolaire, qui ont un seul et unique objectif qui est celui de mener l'élève à comprendre /produire oralement et par écrit des textes narratifs qui relèvent du réel en tenant compte des contraintes de la situation de communication.

Nous avons pu voir qu'il y'avait trois projets dont les deux premiers comportent trois séquences, le dernier projet contient deux séquences seulement.

Donc, nous avons seize activités consacrées à l'oral, dans lesquelles nous retrouvons d'une part, l'activité intitulée à «J'écoute et je comprends » qui repose généralement sur des documents audio-visuel, comme support d'évaluation, tout en visant le développement des capacités d'écoute et de compréhension orale.

D'autre part, nous retrouvons l'activité « Parler/ Produire à l'oral » qui dépend des supports comme les bandes dessinées, photos, tableaux de peinture...etc. Ce sont des supports qui visent à rendre l'élève créatif, c'est-à-dire que l'élève pourrait prendre la parole pour produire des énoncés oraux afin de communiquer avec son enseignant et ses camarades.

Nous avons remarqué aussi une différence entre les activités orales réalisées à l'école privée et à l'école publique.

L'école privée est équipée de différentes activités et des techniques avancées telles que, les moyens audio-visuel de qualité afin de visionner des activités portant sur des sujets précis ou des documentaires sur lesquels les élèves peuvent s'exprimer oralement.

L'enseignant en classe de 3^{ème} AM de l'école privée donne une grande importance à l'activité de lecture, en essayant d'animer la lecture, jouer avec les mots, débattre et à rendre cette activité source de plaisir, de créativité et de partage entre enseignant/élève.

L'établissement privé met en place une bibliothèque où l'enseignant consacre des séances de lecture dirigées obligatoires pour le renforcement de l'apprentissage de la lecture. Aussi l'enseignant introduit une œuvre à étudier pour chaque trimestre que l'élève lira et résumera oralement avec une présentation de fiche de lecture.

Nous pouvons dire dans l'enseignement/apprentissage du FLE, la lecture joue un rôle important dans le développement des compétences chez l'élève.

Nous retrouvons parmi les autres activités orales que l'enseignant de l'école privée consacre à ses élèves, l'activité de l'exposé oral qui permet à l'élève de s'exprimer librement sur un sujet qui lui tient à cœur, en le présentant devant ses camarades.

Dans l'enseignement de l'oral, l'exposé est considéré comme un outil qui favorise l'apprentissage et la transmission de divers contenus. Notamment, l'école privée favorise l'utilisation des TICE dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère par les activités numérisées grâce à la mise en place d'une salle machine dans laquelle les élèves peuvent se regrouper pour manipuler eux-mêmes l'outil informatique.

Enfin, l'enseignement de l'oral du FLE en classe de 3^{ème} AM de l'école privée dispose d'outils pédagogiques diversifiés au service de l'enseignant, afin de développer moyen de l'apprentissage.

En revanche, à l'école publique l'enseignement de l'oral en classe de 3^{ème} AM, ne fait pas preuve d'une grande satisfaction pour l'enseignant à cause du manque de moyens pédagogiques de manière à différencier les activités orales. De ce fait, l'enseignant en classe de français langue étrangère de l'école publique met en pratique seulement les activités proposées dans le manuel scolaire.

Par manque de moyens, l'enseignant se sert de sa voix pour présenter l'activité de compréhension orale, intitulée « j'écoute te je comprends » cette dernière se fait à travers quatre écoutes et après chaque écoute, l'enseignant pose des questions aux élèves. A la fin de cette activité, les élèves déduisent une synthèse, ce qu'on appelle « récapitulons. »

1.2.La part réservée au volume horaire réservé à l'oral en classe de 3^{ème} AM :

L'enseignement en classe de 3^{ème} AM de français langue étrangère dans l'école privée consacre 13 à 14 heures par deux semaines et demie et ceci pour chaque séquence.

L'enseignant attribue pour chaque séance 1heure de temps : pour la compréhension et la production orale.

Cependant, elle consacre 2 heures pour les leçons qui semblent plus complexes comme la grammaire et l'orthographe. C'est pourquoi, pour achever un projet, elle lui faut 39 (trente-neuf) séances.

En revanche, à l'école publique, l'enseignant consacre 10 heures de temps pour chaque séquence. Donc, pour clôturer un projet, il lui faut 30 (trente) séances.

Concernant les activités Orales, l'enseignant attribue 1 heure ou 20 minutes de temps pour la compréhension et la production orale.

Conclusion

Le nombre d'heures consacrés à l'oral n'est pas aussi important que celui accordé à l'écrit. En effets, il n'y a pas d'équilibre au niveau du temps attribué aux activités et l'oral est désavantagé puisque les examens sont écrits et non pas oraux. La part de l'oral reste plus importante dans les écoles privées que dans les écoles publiques vue les moyens pédagogiques utilisés et le temps consacré aux activités.

Conclusion générale

Aujourd'hui, apprendre une langue étrangère ne se limite pas seulement à l'écrire, mais parler cette langue est également important.

Dans l'apprentissage de toute langue étrangère en général et français en particulier, l'élève apprend d'abord, à écouter et à comprendre pour arriver à produire.

L'enseignement/apprentissage de l'oral ne cesse d'évoluer par le développement des méthodes d'enseignement adoptées pour faciliter l'acquisition des compétences langagières de l'élève.

Notre recherche a pour but de mener une étude comparative de l'enseignement/apprentissage de l'oral dans l'école publique et privée du cycle moyen visant à répondre aux questionnements sur : les méthodes préconisées en classe de 3^{ème} AM, les programmes utilisés dans les deux écoles et leur adéquation aux besoins des élèves ainsi qu'aux difficultés que peuvent rencontrer élèves et enseignants.

Nous avons pu tout au long de notre travail confirmer les hypothèses qui stipulent que les méthodes utilisées en classe de 3^{ème} AM sont soit la méthode communicative ou une méthode spécifique qui répond aux besoins des élèves, le volume horaire consacré à l'oral dans le programme est insuffisant, le contenu du programme concernant les activités consacrées à l'oral n'est pas satisfaisant et les difficultés rencontrées chez les enseignants/élèves de 3^{ème} AM proviennent de différents éléments.

Nous pouvons constater que dans l'enseignement du français langue étrangère dans le cycle moyen, l'oral est un élément mis à l'écart à cause du manque de moyens d'enseignement/apprentissage à l'école publique ce qui n'est pas le cas de l'école privée qui dispose des moyens nécessaires pour ce faire. Le volume horaire réservé à l'oral ne satisfait pas les attentes de l'enseignant ni celles de l'élève. La part réservée aux activités orales en classe de 3^{ème} AM des deux écoles n'est pas équilibré. Nous pouvons déduire que, la part de l'oral a plus d'importance dans les écoles privées que dans les écoles publiques.

Pour conclure, nous pouvons dire que, pour améliorer la pratique orale dans le cycle moyen, particulièrement en classe de 3^{ème} AM, les concepteurs des programmes doivent valoriser l'oral, en consacrant le nombre d'heures requis pour toutes les compétences, en diversifiant les activités orales selon le niveau des élèves, en travaillant sur l'intégration d'autres outils d'apprentissage à part l'audio-visuel en consacrant des séances extrascolaires pour culture, de théâtre, etc.

L'acquisition de chaque langue étrangère passe avant tout par sa pratique, l'oral est primordial dans l'apprentissage de l'élève.

Nous espérons par ce modeste travail sur l'enseignement/apprentissage de l'oral dans l'école publique et privée, ouvrir d'autres recherches qui répondront aux points que nous n'avons pas pu aborder afin de mieux comprendre et expliquer la place de l'oral dans l'enseignement du FLE.

Bibliographie

Bibliographie

1. Altet, M. (1991). *Les pédagogies de l'apprentissage*. France.
2. Bouchard, A. (1984). *L'activité éducative, une théorie, une pratique*. Montréal.
3. Cuq, J. P. (1999). *Didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris.
4. Dolz, J. (1998). *Pour un enseignement de l'oral*. Paris.
5. Martinez, P. (1996). *Que sais-je la didactique des langues étrangères*. France.
6. Mohamed, B. (1991). *Langue et pouvoir en Algérie*. éditions Seguiet.
7. Toulbi-Thaâlibi, N. (2005). *La refonte de pédagogie en Algérie*. Rabat.

Dictionnaire :

8. Dictionnaire Larousse-bordas, Mai 1999.
9. Dictionnaire Larousse Sélection, 1969.
10. Dictionnaire Mini Hachette, 2010.
11. Dictionnaire pratique de didactique du FLE, ophrys, 1^{ère} édition, 2002.
12. Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, J.P. Cuq, 1999.

Article :

13. CATHERINE REVERDY, L'apprentissage par projet : de la recherche, 2013.
14. La pédagogie de projet : pourquoi ? Comment ? Franc-parler-oif.org
15. Etudier le français...(Mohamed, 1991) quelle histoire !, Samira Boubakour, pdf.

Livre :

16. Le manuel scolaire de 3^{ème} AM.
17. Enseigner le FLE (français langue étrangère) Pratiques de classes.
18. Que sais-je La didactique des langues étrangères, Pierre Martinez.

Mémoire :

19. Les activités orales au cycle moyen cas de classe de 2 et 3 AM, Oual Amel, université de Constantine1.
20. Stratégies d'aide à la production orale en classe de FLE, Benamar Rabéa, université de Tlemcen.

Bibliographie

Sitographie

21. L'approche communicative LINDA PRENTT LILIBETH M, JOHA E CAROLINA. 16/09/2014.
22. In https://fr.slideshare.net/lilibethmelohernandez/lapproche-communicative?next_slideshow=1. Le 10/09/2017.
23. La pédagogie de projet, Wikipédia, in https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9dagogie_de_projet. Le 13/09/2017
24. Enseignement des langues étrangères en Algérie, in <http://langues.superforum.fr/t1280-vivre-la-pedagogie-du-projet-collectif> . Le 31/08/2017

Vidéographie

25. L'approche par les compétences (concepts) :
<https://www.youtube.com/watch?v=CXqojiKM1eE>
26. Approche par compétence vidéo 1 : <https://www.youtube.com/watch?v=oI6jFJxTh8Y>
27. Qu'est ce qu'une compétence ? Michel Cardinal :
<https://www.youtube.com/watch?v=1Zrkv827IBo>
28. Panorama des méthodologies en didactique des langues (par Philippe BLANCHET) :
29. <https://www.youtube.com/watch?v=KEm36iMgavc>
30. Didactique des Langues vue par Christian Puren :
31. <https://www.youtube.com/watch?v=UIBGs7xSsS0>

Annexes

Le déroulement de l'enquête :

Notre objectif sera de faire une analyse de la situation dans laquelle se déroule l'acte de l'enseignement de l'oral. Des questionnaires seront adressés aux enseignants et élèves du C.E.M Halliche Hocine (ex base 7) C.E.M la « Colombe Blanche », chargés des 3^{ème} AM.

Questionnaire Destiné aux Enseignants De Français

Dans le cadre de notre travail de recherche qui s'intitule « L'étude comparative de l'enseignement de l'oral du français langue étrangère dans l'école publique Halliche Hocine et privée « Colombe Blanche » cas des élèves/enseignants 3^{ème} AM . Nous vous prions de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire en cochant la ou les cases qui vous conviennent. »

Renseignement généraux :

Etes-vous : Femme Homme

Question1: Vous êtes enseignant(e) de français parce que :

Vous aimez le français

Vous avez fait des études en français

C'est un choix personnel

Question 2 : Lorsque vous enseignez le français langue étrangère, vous vous sentez ?

Très motivé(e)

Assez motivé(e)

Très peu motivé(e)

Question 3 : Les élèves de 3 AM s'intéressent-ils à la séance de français ?

Oui non

Question 4 : Dans la classe de 3 AM le nombre d'élèves influence-t-il sur l'apprentissage du français langue étrangère ?

Oui beaucoup

Non peu

Question 5 :L'enseignement de français en classe de 3AM en quelques heures par semaine est -t-il ?

Suffisant pour couvrir tout le programme

N'est pas suffisant pour couvrir tout le programme

Question 6 : Combien de temps consacrez-vous à l'expression et la production orale, en classe de 3 AM ?

Heures par semaine

Minutes par séance

Question7 :Est-ce que vous utilisez les activités ludiques pour motiver vos élèves ?

Fréquemment

Parfois

Jamais

Question 8: Vous référez-vous à la langue maternelle afin d' :

Expliquer quelques mots difficiles

Expliquer tous les mots difficiles

Expliquer les mots faciles et difficiles

Jamais

Question9 : le programme que vous suivez en classe de 3

AM favorise-t-il la pratique du français langue étrangère ?

Oui

Non

Question 10 : A quel type de compétence donneriez-vous plus d'importance ?

Compréhension orale

Compréhension écrite

Production orale

Production écrite

Question 11 : Quelle méthode utilisez-vous dans l'enseignement de l'oral en classe de 3AM ?

- La méthode traditionnelle
- La méthode communicative
- Une méthode spécifique adoptée en fonction des besoins des élèves

Question 12 : En tant qu'enseignant(e) de français, les difficultés des élèves de 3AM se manifestent-elles dans :

- Les cours de compréhension orale
- Les cours de production orale
- Les cours de grammaire

Question 13 : En tant qu'enseignant en français langue étrangère, qu'est-ce qui vous pose problème ?

- L'horaire
- Le contenu du programme
- La classe surchargée

Autres,
lesquels.....
.....
.....

Question 14 : Comment trouvez-vous le niveau des élèves de 3AM en français ?

- Excellent
- Bon
- Moyen

Question 15 : Quelles stratégies adoptez-vous lors des activités orales ?

.....
.....
.....

Question 16 : Comment pouvez-vous améliorer l'enseignement du français langue étrangère en général et l'oral en particulier ?

.....
.....
.....

Question 17 : A la lumière de votre expérience dans l'enseignement du FLE, quel est votre avis sur la pratique de l'oral en classe de 3 AM ?

.....
.....
.....

Questionnaire destiné aux élèves de 3^{ème} AM du C.E.M Halliche Hocine et C.E.M La « Colombe Blanche ».

Dans le présent questionnaire, vous allez répondre en « cochant » les cases appropriées :

Renseignements généraux :

Etes-vous : une fille un garçon

Age :

Classe :

Répondez aux questions suivantes :

Question1: Aimez-vous la langue française ?

Oui Non

Question 2 : Selon vous la langue française est :

Facile

Difficile

Question3 : Avec qui parlez-vous en français ?

L'enseignant

Les camarades de classe

Les amis

Les parents

Question 4: Est-ce que vous lisez des livres en français à part le manuel scolaire ?

Oui Non

Question 5: Suivez-vous des chaînes de télévision françaises ?

- Souvent
- De temps en temps
- Jamais

Question 6: Sur les réseaux sociaux parlez-vous en français seulement :

- Oui
- Non
- Autres langues

Question 7: Qu'est ce que votre enseignant vous propose lors de la séance du français ?

- Présente des activités de prononciations
- Demande de faire des exposés en français

Question 8: Pour expliquer la leçon, votre enseignant :

- Explique seulement en français
- Mélange la langue maternelle (kabyle)
- Utilise rarement le français

Question 9: Comprenez-vous tout ce que dit l'enseignant en français ?

- Oui
- Des fois
- Non

Question 10 : En dehors de la classe, vous parlez avec votre enseignant(e) seulement en :

- Français
- Kabyle
- Français et kabyle

Question 11 : Faites-vous des erreurs en parlant français ?

- Beaucoup
- Des fois
- Rarement

Question12 : En classe de français, est-ce-que vous stressez quand vous prenez la parole en français ?

Oui beaucoup

Non peu

Question 13 : Où trouvez-vous des difficultés pour parler le français ?

La prononciation

A trouver les mots (expressions)

Autres

Question14: Utilisez-vous quelques mots kabyles en parlant français ?

Oui

Non

Question 15 : Aimeriez-vous poursuivre vos études supérieures en français ?

Oui

Peut-être

Non